



L' enfance est fragile.  
Protégeons-la.



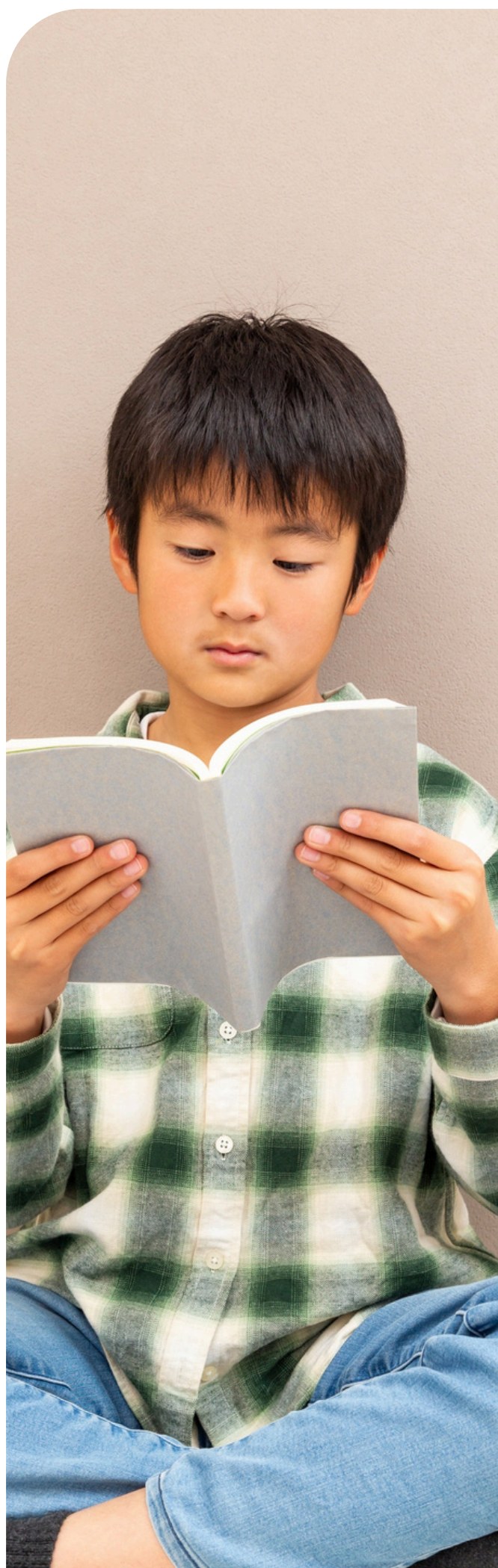
# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2025

Assemblée générale du 5 juin 2026

# Sommaire

<b>L'ÉDITO DU PRÉSIDENT .....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>LES CHIFFRES CLÉS 2025 .....</b>	<b>8</b>
<b>QUELQUES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE .....</b>	<b>8</b>
<b>Gestion de l'association .....</b>	<b>9</b>
Gestion statutaire .....	10
Rapport financier 2025 .....	12
Nos ressources .....	14
Les équipes d'E&P en 2025 .....	21
Nos supports de communication .....	22
Nos représentations .....	23
<b>Nos missions sociales .....</b>	<b>26</b>
La prévention : au national .....	27
La prévention : au local .....	30
La prévention : à l'international .....	35
L'écoute .....	36
L'accompagnement des victimes .....	41
<b>L'animation du réseau .....</b>	<b>45</b>
Le séminaire des bénévoles 2025.....	46
L'accueil de nouvelles structures locales .....	47
La formation des bénévoles .....	49
Les perspectives pour 2026 .....	53
<b>L'annuaire des comités .....</b>	<b>54</b>



# L'édito du Président



**Claude BARD**  
Président d'Enfance & Partage

En 2025, la détermination de tous les bénévoles et salariés d'Enfance & Partage a été sans faille, sur tous les fronts et tout au long de l'année.

Leur mobilisation au quotidien s'est exprimée à travers nos nombreuses opérations **de prévention dans les établissements scolaires, auprès des professionnels mais aussi lors des événements organisés sur tout le territoire.**

Nos équipes ont également été au rendez-vous pour aider les victimes, les parents et les familles, par une écoute bienveillante, un accompagnement personnalisé, et, le cas échéant, en les orientant vers notre réseau de psychologues et d'avocats.

Cet appui aux mineurs victimes s'est fait aussi à travers l'implication de nos administrateurs ad hoc. Une nouvelle bénévole de l'association a pris en charge cette mission ô combien essentielle auprès de jeunes enfants en souffrance, qui ont besoin d'être soutenus dans la gestion de leur quotidien.

Au niveau de notre action à l'international, nous avons renforcé notre soutien à la scolarisation de 600 élèves de Madagascar.

***“L'année 2025, conforme aux précédentes, est restée démonstrative de l'incapacité collective nationale à enrayer le fléau de la violence faites aux enfants.”***

De plus, grâce à la générosité d'un testateur, nous avons finalisé l'achat d'un bus scolaire, offrant un accès à l'éducation à des jeunes issus de familles vulnérables.

L'association a bien évidemment continué à sensibiliser largement les enfants, adolescents, parents et professionnels. A travers leurs actions locales de prévention, nos bénévoles ont transmis des messages clefs pour aider chacun à identifier la maltraitance et à agir.

Et pour renforcer cette visibilité de nos messages, nous avons développé notre présence sur les réseaux sociaux, au niveau national mais aussi local, avec quelques comités expérimentant la création de leurs propres comptes.

Enfin, Enfance & Partage a agi aux côtés d'autres associations et au sein de plusieurs collectifs. L'enjeu est d'améliorer la prise de conscience des pouvoirs publics quant à l'impérieuse nécessité de considérer enfin la protection d'un enfant comme une évidence mais aussi comme une mission relevant de leur responsabilité.

**Cette urgence est d'autant plus forte que les violences numériques, de plus en plus incontrôlables, rejoignent désormais un bien triste podium, déjà occupé par les violences physiques, sexuelles et psychologiques. De nouveaux risques pour nos enfants, sur lesquels notre association a commencé à se mobiliser en 2025.**

# Introduction

L'association Enfance & Partage lutte depuis près de 50 ans pour protéger, soutenir et défendre les enfants contre toutes les formes de violences, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles.

Reconnue d'utilité publique et agréée par l'Éducation Nationale, Enfance & Partage s'appuie sur l'engagement de 291 bénévoles dans 18 comités locaux et une antenne, sur une équipe de salariés au siège et sur un réseau de 70 professionnels accompagnant les victimes (avocats, psychologues, etc.).

Indépendante des pouvoirs et financeurs publics, notre association existe grâce à la générosité des particuliers (dons, legs) et au soutien de ses entreprises partenaires.



## NOS MISSIONS



### Informier et sensibiliser

sur toutes les formes de violences et sur les droits des enfants.



### Faire connaitre et défendre

les intérêts de l'enfant pour que la société soit plus protectrice.



### Accueillir, écouter et

**accompagner** les jeunes victimes et leurs proches mais aussi les professionnels témoins de maltraitance.

**Ils peuvent s'adresser aux comités locaux ou appeler :**



## NOS PUBLICS

### Nous agissons auprès des enfants et des adolescents

**Face à la maltraitance, les plus jeunes ne savent pas toujours quoi faire ou à qui parler.**

Enfance & Partage réalise des actions de prévention dans les établissements scolaires et lieux de loisirs pour leur donner les bons réflexes. Nos bénévoles y évoquent les formes de violences mais aussi les droits qui protègent l'enfant.

### Nous aidons les jeunes victimes et leurs proches

**Le parcours des enfants et adolescents victimes de maltraitance est difficile et complexe.**

Enfance & Partage propose de les accompagner, avec leurs proches. L'association, nos écoutants du numéro vert Stop Maltraitance et les bénévoles des comités peuvent les orienter, les conseiller, se pourvoir en justice en leur nom et financer un suivi psychologique de la victime.

### Nous sensibilisons les professionnels

**Parfois témoins des violences subies par des mineurs, les professionnels de nombreux secteurs font face à des freins pour alerter ou agir.**

Enfance & Partage les conseille sur les démarches à réaliser et peut les aider à les accomplir.

### Nous soutenons les parents

**Le parent est le premier protecteur de l'enfant. Mais il peut traverser différentes situations de vulnérabilité qui mettent à mal sa capacité à remplir ce rôle.**

Enfance & Partage réalise des actions et supports de sensibilisation pour l'aider à faire face à un conflit parental ou à une séparation difficile. L'association fait aussi de la prévention sur le syndrome du bébé secoué.

**Enfin, E&P met à disposition des nouveaux parents une ligne d'écoute et de soutien :**



*Vous m'avez conseillé pour agir au mieux dans les situations les plus difficiles. Vous avez contribué à épargner beaucoup de souffrance à mes enfants.*

*Sans jamais prendre parti, ni dramatiser la situation, c'est au contraire, avec beaucoup de sérieux, d'efficacité, de courage, de lucidité, de régularité et de sérénité, que vous m'avez accompagnée depuis déjà plusieurs années, et que vous continuez encore aujourd'hui.*

*Pour tout cela, je tiens à vous remercier du fond du cœur, très sincèrement.*

**Témoignage d'une mère accompagnée par Enfance & Partage depuis 4 ans**

# Les chiffres clés de 2025

## ORGANISATION D'ENFANCE & PARTAGE



### NOTRE RÉSEAU

18

COMITÉS  
LOCAUX

1

SIÈGE  
À CRÉTEIL



### NOS ÉQUIPES

291

BÉNÉVOLES\*

9.5

SALARIÉS  
ÉQUIVALENTS  
TEMPS PLEIN

\*au 31/12/2025

## PRÉVENTION AUPRÈS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS



### EN ROUTE VERS MES DROITS

83

CLASSES

2 099

ENFANTS  
SENSIBILISÉS



### NON À TOUTES FORMES DE VIOLENCES

662

CLASSES

13 060

ENFANTS ET  
ADOLESCENTS  
SENSIBILISÉS

## SENSIBILISATION DES PROFESSIONNELS



### P.R.E.S.A (PRÉVENIR, REPÉRER, SIGNALER, AGIR)

56

INTERVENTIONS

1 280

PROFESSIONNELS  
SENSIBILISÉS



### SYNDROME DU BÉBÉ SECOUÉ

24

INTERVENTIONS

1 240

PROFESSIONNELS  
SENSIBILISÉS

## L'ÉCOUTE

 STOP MALTRAITANCE

**671**

DEMANDES  
TRAITÉES

**119**

FAMILLES  
ACCOMPAGNÉES  
PAR LE SIÈGE

**75**

FAMILLES  
ACCOMPAGNÉES  
PAR NOS COMITÉS  
LOCAUX

 ALLO PARENTS BÉBÉ

**384**

APPELS  
RÉCEPTIONNÉS

## ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

 ADMINISTRATEUR AD HOC

**72**

NOUVEAUX  
MINEURS  
ACCOMPAGNÉS

**54**

NOUVELLES  
PROCÉDURES



CONSTITUTIONS DE PARTIE CIVILE

**34**

NOUVEAUX  
DOSSIERS

 PRISE EN CHARGE DE SUIVI PSYCHOLOGIQUE DE VICTIMES

**66**

PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES

**721**

SÉANCES DE  
THÉRAPIE RÉALISÉES

## A L'INTERNATIONAL

 MADAGASCAR

**400**

ENFANTS ONT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME DE  
SCOLARISATION FINANÇÉ PAR L'ASSOCIATION

# Quelques temps forts de l'année 2025

## La nouvelle édition du guide « Couple séparé, parents associés »



En 2025, nous avons réédité notre guide paru en 2019 « *Couple séparé, parents associés* ». Il a été mis à jour pour prendre en compte des évolutions législatives. Nous en avons profité pour l'harmoniser avec notre charte graphique, afin de proposer aux parents et aux professionnels, la meilleure version possible de cet outil.

## Le procès de Joel Le Scouarnec devant la cour criminelle du Morbihan



Cet ancien chirurgien anesthésiste était jugé pour **des faits de viols et d'agressions sexuelles aggravés sur près de 300 victimes**. Depuis 2020, Enfance & Partage, était partie civile, représentée par son avocat Maître Rodolphe Costantino. Le procès s'est tenu du 24 février au 28 mai 2025. Il a mis en lumière la façon dont l'accusé a bénéficié du silence assourdissant de ceux qui l'entouraient.

## GOPEV : Un premier bilan après 18 mois de réflexion



Le 25 juin, aux côtés des autres membres du GOPEV, Enfance & Partage a présenté, à divers acteurs institutionnels et politiques, le résultat de **18 mois de travaux collectifs pour mieux comprendre et suivre les actions de lutte contre les violences faites aux enfants**. Ce rapport et ce temps d'échange s'intègrent à mi-parcours de la mise en œuvre du plan 2023-2027 de lutte contre les violences faites aux enfants lancé par le Ministère des Solidarités.

## Un temps d'échange ludique au séminaire des bénévoles 2025



Pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé un séminaire des bénévoles à la suite de notre assemblée générale. A travers, notamment, des ateliers ludiques et des temps de débats, ces deux jours se sont révélés être **un espace indispensable pour permettre aux bénévoles d'échanger sur leurs besoins et sur la réalité du bénévolat aujourd'hui**.

# GESTION DE L'ASSOCIATION



# Gestion statutaire

## REFONTE STATUTAIRE

La refonte des statuts et du règlement intérieur d'une association est toujours un challenge redouté. D'autant plus lorsqu'on est, comme nous, **une association reconnue d'utilité publique**, soumise à un cadre strict et à une procédure de validation auprès du Conseil d'Etat.

Mais Enfance & Partage n'avait plus le choix face aux évolutions du bénévolat, aux réalités changeantes de nos comités et à l'impérative nécessité d'apporter toujours plus de souplesse dans nos modes de fonctionnement associatif.

Un groupe de travail interne s'est donc attelé à la tâche pendant plusieurs mois. Adhésions, statuts des bénévoles, structuration des comités, rôles et missions des instances : **tout a été passé au crible**. L'AG de juin 2025 a été l'occasion d'échanger avec les bénévoles sur ces perspectives.



## Finalisation prévue en 2026



L'ampleur des travaux menés a nécessité de prolonger la réflexion au-delà de 2025. En effet, le groupe de travail a souhaité s'assurer de la parfaite cohérence entre les futurs statuts, le futur règlement intérieur et la future charte des bénévoles.

Il a donc été décidé de se donner le temps de finaliser ces trois documents avant de les soumettre à l'assemblée générale.

**A noter aussi que l'association en a profité pour s'interroger sur l'organisation de ses structures locales (comités, antennes, etc.).**

L'enjeu est de pouvoir proposer un cadre statutaire adapté pour accueillir des équipes de bénévoles ne pouvant pas se constituer immédiatement en comité mais souhaitant réaliser nos missions sociales dans leur territoire.

## Un rendez-vous incontournable

L'Assemblée générale (AG) est un rendez-vous annuel incontournable pour l'association et ses membres. Elle permet de présenter les actions réalisées et les résultats obtenus lors de l'année précédente mais aussi de revenir sur les principaux enjeux d'Enfance & Partage.

Nos statuts prévoient ainsi de soumettre aux votes le rapport moral de la Présidence, le rapport d'activité de l'année, les comptes annuels, ainsi que le budget prévisionnel.

L'AG est aussi le moment où le Conseil d'administration est renouvelé par tiers, chaque année. De nouveaux candidats peuvent ainsi s'y présenter.

**Enfin, ce temps fort de la vie associative donne l'opportunité aux bénévoles, aux administrateurs et aux salariés, d'échanger sur les perspectives et projets de l'association.**

Plus qu'un rendez-vous statutaire, l'Assemblée générale est un espace de débats et de dialogues dans lequel les acteurs d'Enfance & Partage peuvent consolider ensemble le projet associatif et se projeter sur les évolutions à venir.

Soucieuse de donner tout le temps nécessaire à chacun pour s'exprimer, l'association a, depuis deux ans, prolongé l'AG d'un séminaire des bénévoles se déroulant dès le lendemain, sur une ou deux journées supplémentaires.

Centré sur des thématiques structurantes pour Enfance & Partage, le séminaire annuel est devenu un autre rendez-vous indispensable.

## Résultats des votes

Madame Claudine JEUDY a présidé l'AG en sa qualité de Présidente de l'association. La feuille de présence, certifiée exacte par la Présidente, permet de constater que 145 membres sont présents ou représentés sur un total de 225 membres votants convoqués.

### Résolution N°1 : rapport moral

Pour : 143 - Contre : 0 - Abstentions : 2  
Le rapport moral est approuvé.

### Résolution N°2 : approbation des comptes de l'exercice 2024

Pour : 144 - Contre : 0 - Abstention : 1  
Les comptes de l'exercice 2024 sont approuvés.

### Résolution N°3 : affectation du résultat

Pour : 143 - Contre : 1 - Abstention : 1  
L'affectation du résultat bénéficiaire de 683 930 euros avec un report à nouveau est approuvée.

### Résolution N°4 : budget prévisionnel 2025

Pour : 133 - Contre : 0 - Abstention : 12  
Le budget prévisionnel 2025 est approuvé.

### Résolution N°5 : rapport d'activité

Pour : 144 - Contre : 0 - Abstentions : 1  
Le rapport d'activité est approuvé.

### Résolution N°6 : modifications statutaires

Après avoir entendu la présentation des différentes évolutions des statuts l'assemblée générale ne souhaite pas se prononcer sur cette résolution.

### Résolution N°7 : élections des administrateurs

L'élection de Mme Dominique MERMET, Mme Elsa RONDONI, Mme Bérengère AUDOUX et de Mme Isabelle WILSON-IDIER est approuvée à la majorité des membres présents et représentés.

# Rapport financier 2025

## RESSOURCES

### Répartition des ressources

Ressources	Montants
Legs	1 240 740 €
Dons	495 743 €* <small>*dons des personnes physiques : 415 921,21 € (en effet, le montant de 495 743 inclut les abandons de frais des bénévoles + les produits issus du vestiaire du CL de Toulouse + les produits issus des manifestations des comités).</small>
Mécénats	225 440 €
Domages et intérêts	64 348 €
Subventions	21 828 €
Cotisations	5 860 €
Autres produits	34 348 €

Les produits d'exploitation se sont élevés à 2 082 537 € en 2025, en 2024 les produits étaient de 2 450 153 €.

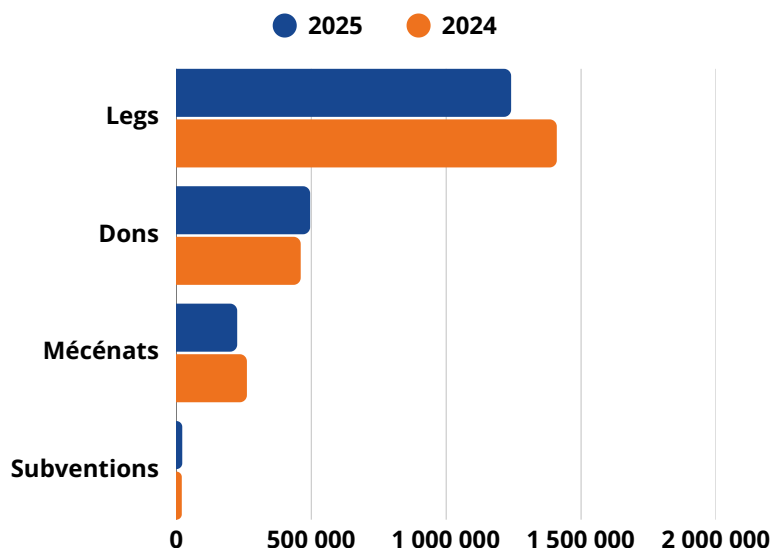
Les produits d'exploitation de l'association sont constitués principalement par les ressources issues de la générosité du public (les dons manuels, mécénat, les legs, donations et assurances vie).

Pour les autres ressources de l'association, nous retrouvons les cotisations et les produits issus des manifestations.

**Les ressources liées à la générosité du public s'élèvent à 1 962 273 €.**



### Evolutions des principales ressources



En 2025, le montant total des dons collectés a progressé de 7%. Les subventions perçues par nos comités locaux sont, elles aussi, en augmentation de 8%.

En revanche, les legs et les produits issus des mécénats sont en baisse. Le contexte économique complexe a amené certains de nos partenaires à revoir l'ambition de leurs contributions financières.

# CHARGES

## Un fonctionnement maîtrisé

**Les charges d'exploitation en 2025 se sont élevées à 1 828 392 € en 2025.**

En 2024, elles s'élevaient à 1 765 883 €, soit 62 509 € en augmentation.

Ressources	Montants
Frais de personnel	527 681 €
Charges externes	978 302 €
Impôts et taxes	37 715 €
Amortissements et dépréciations	133 229 €
Provisions pour risques et charges	144 583 €
Autres charges	1 083 €
Report en fonds dédiés	5 800 €



Pour les baisses de charges, 3 postes principalement affectés :

- **Une baisse des charges de personnel** à hauteur de - 64 583 €, notamment liées à des postes vacants faisant l'objet de recrutement.
- **Des provisions** en baisse de 136 776 €.
- **Des impôts et taxes** eux aussi en baisse de 17 398 € qui peut s'expliquer par la baisse de la taxe sur les salaires (moins de charges salariales en 2025) et la suppression de l'impôt foncier lié à un bien immobilier issu d'un legs.

Les augmentations de différentes charges d'exploitation courantes sont notamment liées à :

- **Le soutien à l'international d'une action historique à Madagascar** (pour un montant de 85 842 €) avec une participation plus importante en 2025 en lien avec un legs reçu et fléché pour cette action à l'international.
- **Une assemblée générale à Rennes couplée avec un séminaire** des bénévoles.
- **Le renfort externe** des équipes par des prestataires.
- **La refonte du site Web** de l'association.
- **Le recours à un cabinet de conseil pour des missions d'accompagnement au changement** de l'association et de son réseau de comités.

# Nos ressources

Enfance & Partage est une association indépendante dont le modèle économique repose essentiellement sur trois éléments :

- La **mobilisation de ses bénévoles**.
- La **gratuité de l'ensemble de ses services** et actions proposées aux victimes et bénéficiaires.
- Le **développement de ressources d'ordre privé**.

Ces choix permettent à l'association de lui garantir son indépendance vis-à-vis de tout prescripteur public et de confirmer sa liberté d'action.

Pour les mener à bien, l'association développe essentiellement 3 types de ressources :

- **Les libéralités** (legs, donations, assurances-vie),
- Les **dons des particuliers**,
- Les **partenariats avec les entreprises** (mécénat et parrainage).

## DONS DES PARTICULIERS

### Le bilan des dons

Ils constituent une ressource précieuse pour l'association. Ils peuvent être ponctuels ou réguliers, par chèque, virement bancaire ou paiement en ligne.

- **Prélèvement automatique : 96 000 €** ont été collectés en 2025 grâce à 880 donateurs réguliers.
- **Dons par carte bancaire** : environ **82 500 €** reçus en 2025.
- **Dons collectés par les comités locaux** : **35 000 €** levés lors d'événements de terrain entre autres.



- **Nombre total de donateurs en 2025 : 5 500**, dont 1 200 nouveaux.

L'association met en place des actions de fidélisation et de prospection pour mobiliser et maintenir le soutien des donateurs : 6 campagnes de mailing ont été lancées en 2025 pour encourager les dons des donateurs existants et pour en attirer de nouveaux.

Dans un contexte toujours difficile (au niveau national mais aussi international), les dons des particuliers se maintiennent, avec une légère progression en 2025. Cette stabilité confirme la force de notre cause, la protection de l'enfance, mais aussi la pertinence de nos actions auprès de nos donateurs. La tendance observée depuis des années se confirme : **plus de 50 % des dons sont collectés sur les deux derniers mois de l'année**.



*En 2025, les travaux engagés l'année précédente ont permis de consolider les pratiques, avec une gestion des dons désormais pleinement structurée, en phase avec des exigences réglementaires croissantes, permettant également des analyses plus fines de notre activité de collecte.*

**Alain Pierre, chargé de la collecte des dons**

## “Partageons!”, La lettre des donateurs



### Les donateurs particuliers restent les premiers soutiens de notre association.

Afin de renforcer notre relation avec eux, une lettre d'information semestrielle a été lancée. Ce support de communication répond à plusieurs enjeux : toujours mieux informer et fidéliser nos donateurs tout en étant parfaitement transparents.

Très bien accueillie par les donateurs en prélèvement automatique, la lettre d'info “Partageons!” a suscité auprès d'eux **plusieurs augmentations de leur don mensuel ou trimestriel.**

Enfin, les dons collectés par les comités locaux sont également en progression, traduisant leur **mobilisation et leur rôle déterminant dans le développement des ressources de l'association.**

## SUCCESSIONS

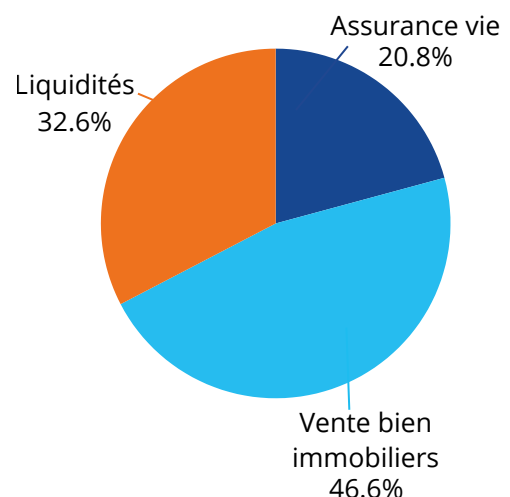
### Legs, donations et assurance-vie

Les particuliers peuvent soutenir l'association en organisant la transmission de leur patrimoine via des legs, des donations ou des assurances-vie.

- **Le legs** : par testament, il est possible de transmettre tout ou partie de ses biens. L'association, reconnue d'utilité publique, est exonérée de droits de succession, ce qui permet d'affecter l'intégralité des fonds à ses missions.
- **L'assurance-vie** : en désignant Enfance & Partage comme bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie, les souscripteurs contribuent directement aux actions de l'association.
- **La donation** : un bien ou de l'argent peut être donné de son vivant avec l'aide d'un notaire.

Ces formes de soutien sont **essentielles pour assurer la pérennité des activités et projets que nous menons pour lutter contre la maltraitance.**

### Le bilan des successions



La vente de biens immobiliers reste la plus grande part de nos ressources issues des legs.

A noter que, pour 2026, de nouvelles successions arrivées en début d'année vont permettre à l'association de bénéficier de ressources dépassant déjà les 1 500 000 €.

## Campagnes 2025

En 2025, nous avons engagé un travail de fond sur les legs, donations et assurances-vie, avec une ambition claire : mieux accompagner les potentiels testateurs et poser des bases solides pour les années à venir.

### Conception d'une nouvelle brochure dédiée



Elle rassemble, dans un langage accessible, les informations indispensables concernant les modalités de transmission, les aspects fiscaux, les courriers-types, etc. C'est un outil simple mais précieux, pour instaurer la confiance et faciliter le dialogue avec des personnes souvent en questionnement face à des démarches perçues comme complexes.

### Le Congrès des notaires 2025

Nous étions également présents au Congrès des notaires, du 24 au 26 septembre 2025 à Montpellier. Le stand était tenu par des membres du Bureau national et des bénévoles du comité de l'Hérault. Un grand merci à eux !



Notre participation a permis de prendre la mesure d'un écosystème professionnel dense : juristes, conseillers spécialisés, éditeurs, prestataires en gestion de la relation donateurs, etc. De nombreuses autres associations actives sur ces mêmes enjeux étaient également exposants.



### Promotion dans des revues spécialisées

Enfin, des annonces presse pour promouvoir les successions en faveur d'Enfance & Partage ont été faites dans plusieurs revues spécialisées. Ces premières actions, modestes en apparence, confirment une conviction : ce travail ne portera ses fruits que dans la durée. C'est pourquoi une stratégie plus structurée sera définie et déployée dès 2026, pour consolider la place des legs, donations et assurances-vie parmi nos ressources.

## DONS DES ENTREPRISES

Le soutien des personnes morales de droit privé (entreprises, associations, fondations, fondations d'entreprises, etc.) tend à devenir un élément incontournable de la solidarité moderne.

Cette évolution s'explique en partie par la conjonction de deux facteurs : l'essoufflement du modèle public (baisse des subventions) et la transformation de l'entreprise en acteur de la Cité notamment à travers la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Face à ces évolutions, Enfance & Partage s'attache à proposer aux entreprises différentes formes de soutiens afin que chacune puisse s'investir à sa mesure :

- don en numéraire (don financier),
- don en nature (matériels, marchandises, mise à disposition d'un local, ...),
- don en mécénat de compétences (mise à disposition de collaborateurs sur leur temps de travail).

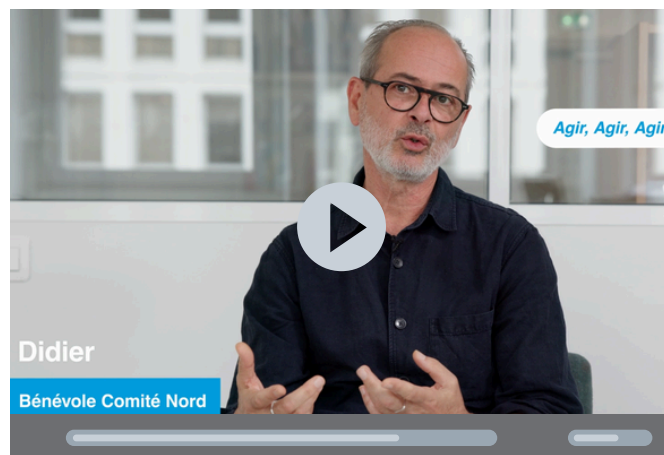
Autant de possibilités et d'opportunités pour concevoir et mettre en œuvre des partenariats sur-mesure qui répondent aux attentes et enjeux de l'entreprise tout en servant notre mission sociale et les objectifs poursuivis par notre association.

Ainsi, malgré un contexte économique et géopolitique toujours plus incertain et complexe, nos principales entreprises partenaires nous sont restées fidèles et ont reconduit leur soutien : **BD Fugue, Elancia, Mustela, Law Rocks, LVL, Spie Nucléaire, Tim Free, WAM...**

Par ailleurs, de nouvelles entreprises ont choisi de se mobiliser à nos côtés comme Aire, Ekopro Energie, SFR.

## Faits marquants en 2025

### SPIE Nucléaire



Réalisation gracieuse de 6 vidéos de présentation d'Enfance & Partage :

- Présentation de l'association.
- Au cœur de l'engagement : les bénévoles.
- Actions auprès des professionnels.
- Actions auprès des parents.
- Actions auprès des enfants et des adolescents.
- Actions d'accompagnement de victimes et de familles de victimes.

[Découvrez nos vidéos sur notre chaîne Youtube Enfance & Partage](#)

### Aire

Mission en mécénat de compétences : conception et rédaction d'une version synthétique, vulgarisée et communicante du projet associatif pour engager les bénévoles et les salariés dans la transformation.

## Mustela (Laboratoires Expanscience)\*



Participation à un épisode de podcast "Syndrome du bébé secoué, comment l'éviter?"

Ce podcast a été enregistré en direct dans le cadre du Bliss Festival (octobre 2024) et mis en ligne en janvier 2025.

L'animatrice était Anna Roy, sage-femme, chroniqueuse dans l'émission "Les Maternelles XXL" (France 5).

Notre intervenante d'Enfance & Partage était Sophie Décis, Responsable juridique. Le public du podcast est les **parents**.

63 000 écoutes ont été enregistrées en 2025.

[Cliquez ou scannez pour écouter l'épisode :](#)



Réalisation du guide "Protéger l'enfant des séparations conflictuelles et des violences intrafamiliales."

Il est à destination des **professionnels de la santé et de l'enfance**.

Il a été imprimé à 10 000 exemplaires.

[Cliquez ou scanner pour découvrir notre guide :](#)



Réalisation du webinar "Le syndrome du bébé secoué : diagnostic et prévention."

Ce webinar a été enregistré en direct (novembre 2025). Il est accessible en replay sur la plateforme Invivox.

Les représentantes d'Enfance & Partage étaient :

Sophie Décis, Responsable juridique ; Catherine Tréguier, Radiologue pédiatrique au CHU de Rennes, experte judiciaire près de la cour d'appel de Rennes et bénévole au comité Ille-et-Vilaine.

Ce webinar s'adresse aux **professionnels de santé**, notamment les sages-femmes, puéricultrices, infirmières, pédiatres, médecins généralistes, médecins urgentistes.

Le bilan fait état de :

- 548 inscrits
- 204 participants
- Taux de participation : 37% (vs moyenne habituelle 20/30%)
- 65 interactions

[Cliquez ou scannez pour visionner le replay :](#)



\* Tous les outils/documents réalisés dans le cadre de ce partenariat sont pris en charge financièrement par les Laboratoires Expanscience.



**Missions en mécénat de compétences :** conception/réalisation de notre charte graphique et de notre brochure "*Legs, donations, assurances-vie : un geste fort pour les enfants*".

## **Elancia**

**Passeport de mes droits : une animation ludique et pédagogique destinée aux enfants.**



Cet événement gratuit s'est déroulé, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, dans le centre commercial Le Polygone à Montpellier à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant.



Un passeport comportant 9 énigmes est remis à chaque enfant. A travers son parcours, l'enfant rencontre les bénévoles de notre Comité Hérault, découvre ses droits et gagne un cadeau offert par Elancia.



***Un grand merci au groupe Elancia qui nous a permis pour la 4<sup>e</sup> année consécutive d'investir le Polygone de Montpellier !***

*Cette année, l'atelier maquillage offert par notre partenaire a permis à des Spidermen, des papillons et des princesses de dessins animés de rencontrer nos bénévoles et connaître 9 de leurs droits issus de la CIDE.*

*Les accompagnants, parents, grands-parents et enseignants ont pu découvrir notre association et l'ensemble de nos missions.*

**Marie-Ange Louvier, déléguée du comité de l'Hérault**

## Partenaires financiers 2025\*

### Dons financiers

**BDfugue**

GRUPE  
**ELANCIA**

  
Influence Patrimoine  
*Signé J. Smatti*



NE JETONS PLUS.  
**LVL**  
ALORISONS.

**Mustela**<sup>®</sup>

**S&A**



**SPIE**

 **tim  
free**

### Dons en mécénat de compétences

**A i r e**

Reed**Smith**

**S&A**



**wam!**

### Dons en nature



  
LuluCastagnette

PRODUCTION.  
**THE  
CRY**

\* Principaux partenaires au 31/12/25.

# Les équipes d'E&P en 2025

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Bureau national

- **Claude BARD**, Président
- **Claudine JEUDY**, Vice-Présidente
- **Isabelle WILSON-IDIER**, Trésorière
- **Marie Bénédicte VERE**, Secrétaire de bureau

### Administrateurs

- **Bérangère AUDOUX**
- **Christian LARRE**
- **Martine LAUDRIN**
- **Murielle LE FLOCH**
- **Dominique MERMET**
- **Elsa RONDONI**
- **Martine TISSOT**

## LES SALARIÉS

*Certaines embauches 2025 ayant commencé début janvier 2026, nous indiquons ici l'équipe au 05/01/2026*

- **Olivier DEJEUFOSSE**, Directeur
- **Isabelle MALECOT CLAEYS**, Comptable
- **Amandine BOISARD**, Responsable Administrative
- **Sophie DECIS**, Responsable Juridique
- **Darja OSTILI**, Responsable Prévention & Formation
- **Laurence BERNARD**, Responsable Mécénat & Partenariat
- **Elsa ANGUIS**, Chargée de mission Vie associative et bénévolat
- **Alain PIERRE**, Chargé de collecte des dons
- **Camille MBAYA**, Chargée de communication
- **Amélie BEAUDIN**, Ecoutante/psychologue
- **Annabelle CHEVALLIER**, Ecoutante/psychologue

## COMITÉS LOCAUX

*Comités locaux et nombre de bénévoles fin 2025\**

- 08 - ARDENNES** (Charleville-Mézières), 7
- 11 - AUDE** (Narbonne), 14
- 14 - CALVADOS** (Caen), 6
- 14 - CALVADOS** (Honfleur), 6
- 17 - CHARENTE-MARITIME** (La Rochelle), 35
- 29 - FINISTERE** (Quimper), 13
- 31 - HAUTE GARONNE** (Toulouse), 16
- 34 - HÉRAULT** (Montpellier), 19
- 35 - ILLE-ET-VILAINE** (Rennes), 20
- 39 - JURA** (Dole), 16
- 42 - LOIRE** (Saint-Etienne), 16
- 50 - MANCHE** (Cherbourg-en-Cotentin), 10
- 59 - NORD** (Lille), 8
- 64 - PYRÉNÉES ATLANTIQUES** (Bayonne), 11
- 69 - RHONE** (Lyon), 12
- 85 - VENDÉE** (La Roche-sur-Yon et l'antenne de Fontenay-le-Comte), 22
- 91 - ESSONNE** (Draveil), 19
- 94 - VAL-DE-MARNE** (Antenne de Créteil), 28

*\* Cette liste ne comprend pas les bénévoles des futures structures locales.*

# Nos supports de communication

## SITE INTERNET

### Une refonte en cours



Alors que le monde numérique ne cesse d'évoluer, avec notamment l'émergence des IA, l'association souhaite renforcer sa présence sur Internet. A ce titre, elle s'est engagée dans une refonte complète de son site [www.enfance-et-partage.org](http://www.enfance-et-partage.org).

Trois enjeux guident ce projet :

- **Des espaces adaptés à nos publics** : le prochain site proposera des rubriques dédiées aux enfants, adolescents, parents, professionnels et bien sûr, aux victimes. Elles sont construites pour répondre à leurs attentes et questions.
- **Davantage de contenus et outils de sensibilisation** : le site offrira beaucoup de nouveaux contenus d'informations et de conseils sur les sujets et situations liées à la maltraitance.
- **Une ergonomie plus simple** : enfin, le site fera peau neuve pour s'adapter à l'usage aujourd'hui dominant des téléphones mobiles. La maquette des pages est revue pour qu'une utilisation sur smartphones soit rapide, intuitive, pour un meilleur accès aux informations et services.

### Plaquette de présentation



Profitant du déploiement de sa nouvelle charte graphique, l'association s'est dotée d'une nouvelle plaquette institutionnelle. Elle se compose d'une chemise cartonnée A5 contenant une dizaine de fiches thématiques.

Ce nouvel outil assure une présentation très complète de l'association (activités, comités, histoire, valeurs, etc.). La plaquette est aussi un outil adaptable et évolutif : elle s'enrichira en 2026 de fiches complémentaires, permettant d'en personnaliser le contenu en fonction des destinataires auxquels elle est adressée.

### Réseaux sociaux

En complément du travail sur son nouveau site, Enfance & Partage a démarré une collaboration avec l'agence INTEE, en vue de développer ses contenus sur ses pages Facebook, X, Instagram et LinkedIn.

L'enjeu est d'organiser nos contenus afin qu'ils soient plus adaptés aux attentes de nos abonnés aux différentes plateformes. Il s'agit aussi de renforcer nos communautés autour de notre projet et de mieux les informer sur nos actions. A noter que 4 comités tentent aussi l'aventure à titre expérimental.

# Nos représentations

Enfance & Partage (E&P) est membre de plusieurs collectifs ou groupements dont la vocation est de lutter contre toutes les formes de violences faites aux enfants. Nous sommes convaincus que c'est en nous unissant que nous devenons plus forts pour tenter de faire reculer ce fléau devenu à ce jour un enjeu de santé publique.

## Collectif pour l'Enfance

Le CPLE est le Collectif pour l'enfance. Créé en 2018, il se compose de 48 associations membres.



Ce collectif avait milité, communiqué et fait du lobbying auprès des parlementaires pour obtenir un seuil de non-consentement à 15 ans.

Il a salué les avancées de la loi Billon de 2021 actant la présomption de non-consentement pour les mineurs victimes de violences sexuelles (15 ans et 18 ans en cas d'inceste).

L'année 2025 a prioritairement occupé ce collectif à la **demande d'une création d'ordonnance de protection immédiate pour l'enfant victime** dès les premières révélations sans automaticité de suspension de l'autorité parentale et sans porter atteinte à la présomption d'innocence.

## LE COFRADE

Le COFRADE est le conseil français des associations pour les droits de l'enfant. Il compte 53 associations membres au service des droits de l'enfant.



Organisateur chaque année des Etats Généraux des Droits de l'Enfant (EDGE), ce moment est un espace d'échange entre les enfants et les acteurs du domaine de l'enfance.

Depuis 2024, le COFRADE agit pour valoriser et rendre visibles les droits des enfants, a initié la Marche pour l'Enfance et la Jeunesse (MEJ) qui a été organisée les 24 et 25 mai 2025 dans plusieurs villes de France.

En novembre 2025, **200 jeunes** se sont réunis au Sénat pour débattre autour d'une phrase qu'ils connaissent bien :  
*"C'est pas de ton âge !"*

## France Enfance Protégée



France Enfance Protégée est un groupement d'intérêt public (GIP) ayant pour objet d'assurer les missions de service public dont :

- L'Observatoire National de la Protection de l'Enfance (ONPE),
- le Conseil National de la Protection de l'Enfance (CNPE),
- le Service National de l'Enfance en Danger (SNATED -119).

Au sein du collège « associations », E&P collabore à la mission dédiée à une meilleure protection des enfants contre les violences. Nous y contribuons notamment à travers nos interventions d'éducation préventive dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée.

**E&P a été élue au conseil d'administration lors de l'assemblée générale de décembre 2025.**

## Défenseur des droits



C'est l'Autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect des libertés et des droits des citoyens.

Membre du comité d'entente réunissant les principales associations de protection de l'enfance, E&P a rencontré **deux fois le Défenseur des droits des enfants pour partager l'état des lieux de la maltraitance et proposer des axes d'amélioration.**

## Le GOPEV

Le GOPEV est le Groupe d'Observation et de Protection des Enfants contre les Violences. Il a été créé en 2024 et réunit Enfance & Partage, l'Enfant Bleu, la Voix de l'Enfant, la CNAPE, le COFRADE et la Fondation pour l'Enfance.



Ces 6 structures, référentes dans le secteur de l'Enfance, se sont réunies autour d'un objectif commun :

**documenter le phénomène pour nourrir le débat et contribuer à la lutte contre les violences faites aux enfants.**

Le GOPEV s'inscrit dans une démarche d'observation, de transparence et de co-construction, avec comme unique motivation l'intérêt supérieur de l'enfant. Enfance & Partage participe activement aux travaux.

Le GOPEV a fait le choix de réaliser deux baromètres (parents et professionnels) en 2025 et 2027.

La présentation du rapport 2025 a été faite en juin 2025 auprès des acteurs institutionnels et politiques sous le patronage de la Haute Commissaire à l'Enfance.

L'année 2026 sera consacrée à instruire la seconde phase qui verra la production du rapport final intégrant une consultation supplémentaire des enfants.

Cette reconduction permettra de mesurer les écarts et vérifier les effets produits par le plan gouvernemental 2023-2027 de lutte contre les violences faites aux enfants.

## LES 400 000

Le collectif des 400 000 a été créé par la CNAPE. Il a été nommé ainsi en écho au nombre d'enfants actuellement en besoin de protection dans notre pays.

# Les 400 000

À la veille de notre assemblée générale, du 15 mai dernier, une partie de nos bénévoles ont participé à cette marche pour dénoncer la situation très dégradée de la protection de l'enfance.

Cette marche a réuni 70 organisations (associations, institutions, fédérations et acteurs de la société civile) et 3000 personnes.



## Assises Nationales des Avocats d'Enfants



Les 5 et 6 décembre dernier, notre Président, invité à participer à une table ronde, est intervenu aux côtés du Défenseur de droits des enfants sur le thème de l'administration ad hoc.

E&P a aussi répondu présente aux réunions proposées par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) pour échanger autour des mesures du plan gouvernemental 2023-2027.



# NOS MISSIONS SOCIALES



# La prévention : au national

## AUPRÈS DES ENFANTS

### Sensibilisation à toutes les formes de violence



À l'occasion de l'anniversaire de la CIDE, nous avons réalisé une campagne de sensibilisation destinée aux adolescents témoins de violences commises par des adultes de leur entourage sur d'autres adolescents.

En effet, ces jeunes restent souvent silencieux par peur ou par manque de repères. La campagne, réalisée en interne et diffusée sur les réseaux sociaux, vise à encourager la prise de parole sans culpabilité ni crainte.

Bilan fin 2025 :

- **Instagram** : 2 999 vues
- **Facebook** : 1 470 vues

La vidéo est visible ici :

<https://youtu.be/1aknb7PDHBQ?si=Xi1quQFtsqr5TLv>

## Actualisation des outils

En 2025, un groupe de travail a été constitué pour actualiser les outils de prévention destinés aux enfants, à partir des besoins exprimés par les comités.

Les priorités portent sur la souplesse des outils pour le niveau CP, la mise à jour des contenus du CE1 au CM2 (intégrant harcèlement et risques numériques), des séances plus interactives, des durées ajustées et la conformité aux programmes de l'Éducation nationale.

Composé de bénévoles issus de cinq comités (La Rochelle, Jura, Essonne, Loire et Lyon) et d'une salariée, le groupe a démarré en avril 2025. Jusqu'à décembre, il s'est concentré sur les modules des petites classes. Une phase de test est prévue de janvier à avril 2026, avant validation et déploiement.

Les modules sont différenciés par niveau. Les supports incluent : protocole, fiches d'animation et de déroulé, fiche « personne de confiance » et « règle des 3P ». Le travail continue sur l'adaptation du flyer "la règle des 3P" au niveau CP.

### Sensibilisation aux droits des enfants

Le jeu **Memory des droits des enfants**, lancé en 2024 pour célébrer les 35 ans de la CIDE, a poursuivi sa diffusion en 2025. Il a bénéficié d'une visibilité organique via nos réseaux sociaux et grâce à la communication des comités locaux.



## AUPRÈS DES PROFESSIONNELLS

### Sensibilisation à toutes les formes de violence

Suite aux demandes des comités, la Commission "Professionnels" d'Enfance & Partage a actualisé le dispositif "P.R.E.S.A.", l'outil créé par Enfance & Partage pour sensibiliser les professionnels à toutes les formes de violence.

Deux modules spécifiques ont été développés, à destination des professionnels de l'éducation et de la santé.

Le nouveau dispositif a été présenté lors d'une visioconférence le 9 décembre. Les supports ainsi que la présentation commentée sont disponibles sur l'Extranet.



### Sensibilisation au syndrome du bébé secoué



A l'occasion de la journée nationale dédiée, une campagne de prévention a été menée via des e-mailings ciblés (en partenariat avec Mustela) et des publications sur Instagram et Facebook.

Deux envois ont permis de sensibiliser plus de 8 300 sages-femmes, avec un taux d'ouverture significatif et des téléchargements de supports.

Une campagne complémentaire a également été adressée à des professionnels rencontrés sur le terrain.

Les publications sur les réseaux ont rappelé le rôle des professionnels dans la prévention et ont diffusé une vidéo présentant les gestes à adopter face aux pleurs persistants.

## AUPRÈS DES PARENTS

### Campagne “Couple séparé, parents associés”

A l'occasion de la mise à jour du guide Couple Séparé Parents Associés (COPA), une campagne de prévention a été lancée sur les réseaux sociaux afin d'informer et d'accompagner les parents séparés.

Elle visait à **clarifier le contenu de l'autorité parentale (droits et devoirs), à aider les parents à soutenir leur enfant** face à la séparation, à sensibiliser aux impacts des conflits et à promouvoir la coparentalité.

Le déploiement s'est appuyé sur une diffusion locale (via les comités auprès des acteurs sociaux répertoriés par la Commission) et une diffusion nationale (envoi du guide aux fédérations de centres sociaux).

La campagne numérique, lancée en septembre 2025, s'est déroulée sur trois semaines autour de cinq thématiques.



### Bilan de la campagne sur les réseaux sociaux

#### L'autorité parentale : 30/09/2025

- Instagram : 1 256 vues
- Facebook : 623 vues

#### Protéger son enfant en cas de séparation : 03/10/2025

- Instagram : 1 192
- Facebook : 904 vues

#### Les besoins de l'enfant dans un contexte de séparation : 07/10/2025

- Instagram : 1 857 vues
- Facebook : 983 vues

#### La séparation hautement conflictuelle : 10/10/2025

- Instagram : 1 771vues
- Facebook : 894 vues

#### La coparentalité dans l'intérêt de l'enfant : 14/10/2025

- Instagram : 1 838 vues
- Facebook : 950 vues

# La prévention : au local

## AUPRÈS DES ENFANTS

### Sensibilisation auprès des enfants et adolescents

Enfance & Partage intervient auprès des enfants et adolescents, de la maternelle au lycée, pour les sensibiliser à leurs droits et prévenir les violences (physiques, psychologiques et sexuelles). Agréée par l'Éducation nationale depuis 2007 (renouvellement en 2024 - BO n°07 du 15 février), l'association mène ses actions en milieu scolaire.

Les animations sont assurées par des bénévoles formés selon un cursus générique de l'association et un cursus d'éducation préventive. Chaque animation de prévention est établie selon un protocole précis. Elle se déroule de manière interactive, ludique et adaptée à chaque âge.

Cette année, le bilan a inclus, en fin d'année, une demande de statistiques sur le nombre d'enfants ayant "libéré la parole" lors des interventions. Ces données restent indicatives, compte tenu du caractère récent de cette demande.

### Le jeu "EN ROUTE VERS MES DROITS"

Le jeu, créé par Enfance & Partage, s'adresse aux élèves de cycle 3 (CM1-CM2). Il permet de découvrir de manière ludique 9 droits fondamentaux de l'enfant (CIDE) à travers des quiz, activités, débats et théâtre. Une version simplifiée (8 droits), sous forme de cartes, a également été développée pour les centres de loisirs (6-8 ans).

En 2025, 2099 enfants ont été sensibilisés dans 83 classes.



Niveaux	Nombre de classes / séances	Nombre d'élèves
CE2	2	56
CM1	44	1 092
CM2	32	748
Dispositifs spécialisés et centres de loisirs	5	205
Révélations	/	2

**9 comités** ont pratiqué le jeu : L'Aude, Le Calvados/Honfleur, La Charente Maritime, L'Hérault, L'Ille et Vilaine, Le Jura, La Loire, Les Pyrénées-Atlantiques et l'antenne de Créteil.

**1581 heures** de bénévolat ont été mobilisées.

## L'éducation préventive



Enfance & Partage organise des sessions de prévention aux violences dans les établissements scolaires, de loisirs et de sport.

Les animations visent à aider les enfants et les adolescents à :

- identifier les situations à risque
- à adopter des comportements de protection adaptés.

À partir de situations concrètes et d'outils pédagogiques, les bénévoles les aident :

- à développer leur vigilance, pour eux-mêmes et pour les autres,
- à savoir dire non
- à se mettre en sécurité
- à solliciter un adulte de confiance capable de les écouter et de les aider.

**En 2025, 13 060 enfants ont été sensibilisés dans 662 classes.**

Niveaux	Nombre de classes / sessions	Nombre d'élèves
Maternelle	108	1 958
Primaire	430	8 475
Collège	109	2 371
Lycée	4	132
Dispositifs spécialisés, centre de loisir et sportif	11	124
Révélation	/	41

**14 comités** ont mis en place des sessions contre toutes les formes de violence : les Ardennes, l'Aude, la Charente-Maritime, le Finistère, la Haute-Garonne, l'Ille-et-Vilaine, le Nord, le Jura, la Loire, la Manche, le Rhône, la Vendée, l'Essonne et l'antenne d'Ile-de-France.

**6 758** heures du bénévolat ont été mobilisées pour l'éducation préventive en milieu scolaire.



*L'intervention était adaptée aux enfants de CE2.*

**Les enfants ont beaucoup participé et les mises en situations étaient concrètes et pertinentes.**

*A réitérer !*

**Enseignante de CE2 dans l'Aude**

## Évolution des actions de sensibilisation (2024-2025)



En 2025, l'éducation préventive confirme sa montée en puissance avec une **augmentation significative** :

- du nombre de classes, notamment en primaire et au collège,
- du volume de bénévolat
- du nombre d'enfants sensibilisés.

À l'inverse, le jeu « *En route vers mes droits* » (EVMD) connaît un recul global, s'inscrivant désormais comme un **outil complémentaire dans la stratégie de prévention**.

### En route vers mes droits (EVMD) :

Indicateurs	EVMD 2024	EVMD 2025	Evolutions
Enfants sensibilisés	2 518	2 099	<b>-16,6%</b>
Nombre de classes	104	83	<b>-20%</b>
Heures de bénévolat	1 788	1 581	<b>-11,6%</b>
Nombre de comités	10	9	<b>-10%</b>
Révélation	/	2	/

### Education préventive :

Indicateurs	Education préventive 2024	Education préventive 2025	Evolutions
Enfants sensibilisés	12 412	13 060	<b>+5.2</b>
Nombre de classe	519	662	<b>+27.5</b>
Heures de bénévolat	5 428	6 758	<b>+24.5</b>
Nombre de comités	14	/	/
Révélation	/	41	/



## AUPRÈS DES PROFESSIONNELS

Enfance & Partage affirme que la protection de l'enfance relève d'une responsabilité collective impliquant tous les professionnels en contact avec les enfants.

L'association met en place deux dispositifs de sensibilisation à destination de ces professionnels afin de mieux les informer sur les différentes formes de violences et les démarches à adopter.

### **P.R.E.S.A (Prévenir, Repérer, Ecouter, Signaler, Agir)**

P.R.E.S.A **identifie les types des violences faites aux enfants ainsi que les signaux d'alerte**. Il informe aussi sur les circuits administratifs et judiciaires, sur les outils d'intervention, de signalement ou sur le processus de déclaration d'une information préoccupante.

#### En 2025 :

**56 interventions** ont été réalisées auprès de **1 280 professionnels** : enseignants, assistantes maternelles, animateurs, éducateurs, puéricultrices, élèves (CAP Petit Enfance, infirmière, AS, médecin, GRETA), administrateurs, infirmières, médecins, travailleurs sociaux, psychologues, aides-soignants, ambulanciers.

**11 comités** ont réalisé cette mission : Aude, le Calvados (Caen), la Charente-Maritime, Finistère, Haute-Garonne, l'Hérault, l'Ille-et-Vilaine, le Jura, le Rhône, l'Essonne et l'antenne de Créteil.

## Syndrome du bébé secoué

Enfance & Partage a créé un outil d'information et de sensibilisation destiné aux professionnels, soignants ou de la Petite Enfance, intervenant auprès des bébés et/ou des jeunes parents.

Cet outil aborde les circonstances, les lésions, le mécanisme, les conséquences du syndrome du bébé secoué, ainsi que le rôle du professionnel dans la prévention de cette forme de violence.

#### En 2025 :

**24 interventions** ont été réalisées auprès de **1 240 professionnels** :

assistantes maternelles, puéricultrices, auxiliaires de puéricultrice, élèves (BAFA, auxiliaires de puéricultrice, CAP AEPE), infirmières, sage-femmes, médecins, puéricultrices, éducateurs, psychologues.

**6 comités** ont réalisé des sessions d'information et sensibilisation sur le Syndrome du Bébé Secoué : l'Aude, le Calvados (Honfleur), la Charente-Maritime, l'Ille-et-Vilaine, le Jura, l'Essonne.

À l'occasion de la Journée nationale du syndrome du bébé secoué, le comité de l'Essonne a organisé trois stands d'information au Centre Hospitalier Sud Francilien, en pédiatrie, à la maternité et au self du personnel.

Cette initiative, menée avec les équipes hospitalières, a permis de sensibiliser parents et soignants aux dangers de ce geste et à ses graves conséquences.

## Guides pratiques



Enfance & Partage, en partenariat avec les Laboratoires Expanscience, a conçu un guide visant à sensibiliser les professionnels sociaux et médicaux à la protection de l'enfant dans des contextes de séparation parentale conflictuelle ou de violences intrafamiliales.

Sa diffusion a reposé sur une campagne nationale, incluant un mailing ciblé auprès d'institutions clés (UNAF, CNAF, ordres professionnels, CRIP).

Une communication digitale non sponsorisée a complété ce dispositif, **touchant 817 comptes sur Instagram et générant 2 303 vues sur Facebook.**

Au niveau local, les comités ont été mobilisés pour relayer le guide auprès de partenaires variés (CAF, PMI, CIDFF, associations, collectivités).

Ils ont bénéficié d'outils dédiés, dont un répertoire de contacts et d'une lecture commentée en visioconférence par Sophie Décis, qui a réuni 27 bénévoles issus de différents comités (Aude, Caen, Créteil, Honfleur, Essonne, Hérault, Finistère, Jura, Charente-Maritime, Nord, Ille-et-Vilaine, Vendée).



Parallèlement, Enfance & Partage a lancé une campagne nationale d'information pour promouvoir le guide « *Agir contre la maltraitance* », en lien avec nos actions PRESA.

Cette campagne a renforcé cette dynamique via un envoi à 84 centres de formation puis à 1 600 établissements scolaires. L'envoi des guides, accompagnés d'une lettre présentant Enfance & Partage et de notre offre d'interventions PRESA, a été réalisée la semaine du 19 mai 2025.

A cette même date, un post a été publié sur les réseaux sociaux d'Enfance & Partage en **faisant la promotion de ce guide, auprès d'un plus large public (2 716 vues pour 1507 comptes touchés).**



# La prévention : à l'international

## MADAGASCAR

En 2025, l'action internationale menée à Madagascar s'inscrit dans la continuité du partenariat avec le Conseil de Développement d'Andohatapenaka (CDA), visant à prévenir le décrochage scolaire et à sécuriser les parcours éducatifs des enfants issus de familles vulnérables. Le programme de scolarisation a concerné 400 élèves, dont 310 dans l'enseignement public et 90 dans le privé, avec un suivi assuré dans 21 établissements partenaires.

### Financement d'un bus scolaire

Dans le cadre du partenariat entre l'association et le CDA, une convention spécifique a été établie en 2025 pour la mise en œuvre du projet de « mobilité collective ». Ce projet prévoit l'acquisition d'un bus scolaire destiné au transport des bénéficiaires du programme de scolarisation du CDA, résidant dans des zones où l'accès aux établissements scolaires reste difficile.

L'objectif est de **garantir un transport sécurisé, régulier et accessible, afin de réduire l'absentéisme et prévenir les abandons scolaires liés aux contraintes de déplacement.**

### En 2025 :

Le financement global de cette convention s'élève à **60 078 €**, correspondant à **57 570 €** d'investissement initial pour l'acquisition du bus scolaire et **2 508 €** pour une année d'exploitation. **L'investissement couvre l'achat du véhicule, les frais de mutation ainsi que les équipements nécessaires à la sécurité des élèves.**



La mise en œuvre du projet prévoit le recrutement d'un chauffeur qualifié, l'organisation d'itinéraires reliant les quartiers d'habitation aux établissements scolaires et l'adaptation des horaires aux temps scolaires.

La convention prévoit également une stratégie de pérennisation financière. En dehors des périodes scolaires, le bus pourra être mis à disposition d'écoles, d'ONG ou d'associations locales pour des activités communautaires, générant des recettes destinées à couvrir les coûts de fonctionnement.

Cette action complète les dispositifs de prévention déjà engagés avec le CDA en facilitant l'accès régulier à l'école et en sécurisant les déplacements des enfants bénéficiaires du programme de scolarisation.

**A noter enfin qu'Enfance & Partage continue chaque année à financer une halte-garderie (grâce aux fonds collectés par son comité de Toulouse) et des frais de scolarité (ex : achats de matériel) pour plusieurs dizaines d'enfants.**

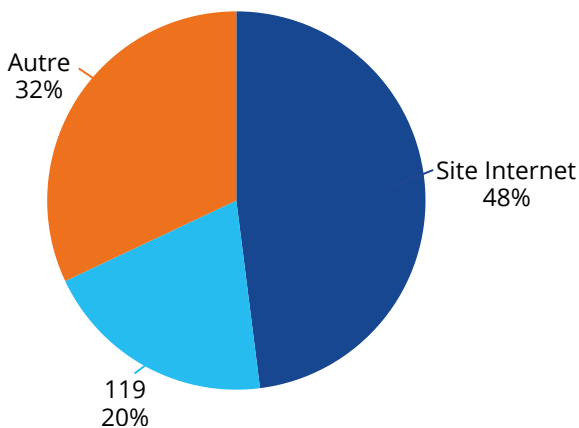
## LE NUMÉRO VERT STOP MALTRAITANCE

STOP MALTRAITANCE est ouvert toute l'année (excepté deux semaines durant le mois d'août) de 10h à 18h du lundi au vendredi. Durant l'année 2025, l'équipe de bénévoles du siège a assuré **1 600 heures d'écoute**.

Durant ces permanences, les bénévoles ont pu répondre à **671 appels** qui ont nécessité la rédaction d'une fiche d'appel : cette dernière est rédigée lorsque la problématique exposée par l'appelant entre dans le champ de compétences de notre association et que cet appel a donné lieu à une écoute, un conseil, une orientation, une demande d'accompagnement, un renvoi vers nos comités locaux ou un rendez-vous téléphonique avec le service juridique.

Les autres appels (redirection vers un autre service de l'association, demande hors-champ de la protection des enfants, etc.) ne sont donc pas comptabilisés.

### D'où proviennent nos appels ?



Les coordonnées du STOP MALTRAITANCE sont principalement trouvées par les appelants grâce :

- à Internet : 48% ont trouvé nos coordonnées via une recherche Internet
- le 119 : 20% des appels nous sont réorientés par cette ligne d'écoute. Ce sont en général des situations complexes qui méritent une attention particulière et qui peuvent donner lieu à la transmission d'une information préoccupante et/ou à la proposition d'un accompagnement par l'association.

### Qui nous appelle ?

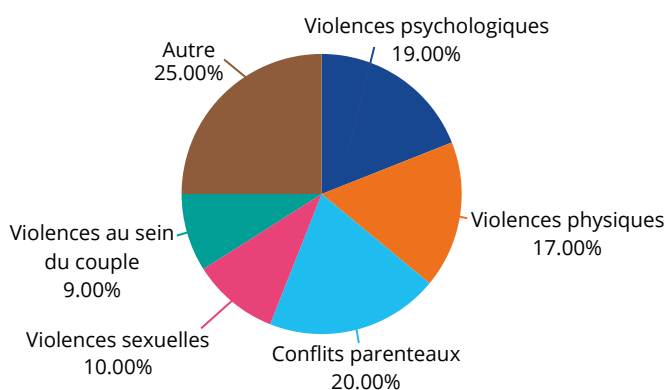
Ce sont majoritairement des adultes (**93%**) qui contactent STOP MALTRAITANCE.

En grande majorité (**71% des appels**), c'est un adulte membre de la famille proche (parents, grands-parents) ou élargie de la victime (oncle, tante, etc.) qui contacte notre association.

### Quelles sont les victimes repérées ?

**75%** des situations concernent des enfants âgés entre 0 et 10 ans, avec un équilibre filles/garçons.

## Pour quels faits ?



Il est à noter que les situations de conflit parental représentent la forme de danger (20%) la plus représentée. Elle est souvent associée à une autre forme de maltraitance.

Les violences psychologiques (19%) et physiques (17%) sont les maltraitances les plus représentées dans nos appels.

Enfin, les cas de violences sexuelles ou de violences au sein du couple apparaissent respectivement dans 10% et 9% des cas.

**Dans une grande majorité des situations, plusieurs formes de violences sont décrites par l'appelant.**

## Qui sont les auteurs ?

Les auteurs sont, pour **68 %** des situations, un membre de la famille proche ou élargie de la victime.

## Quelles sont les demandes et attentes des appelants ?

**80%** des appels ont pour objet une demande de conseil ou d'orientation.

Les conseils portent sur les procédures judiciaires ou administratives à mettre en place pour transmettre des éléments de danger.

Les orientations se font vers d'autres associations et vers des professionnels spécialisés (avocat, psychologue).

Il est à noter que, très souvent, les personnes qui nous contactent ont besoin d'un temps d'échange et d'écoute puis de conseils et d'orientation.

Elles ignorent les possibilités d'action et d'accompagnement de notre association. Ainsi, le bénévole écoutant en fonction de l'analyse de la situation pourra, selon les situations, proposer de prolonger cette écoute par une action spécifique et/ou un accompagnement.

## Actions et propositions d'aides

154 appelants ont bénéficié d'un rendez-vous spécifique avec le service juridique et 107 familles ont sollicité l'accompagnement de notre association (siège et comités locaux).



*La présence au STOP MALTRAITANCE impose de se former, en particulier dans le domaine juridique.*

*Il faut être bienveillant et écouter avec empathie des adultes souvent désespérés, en particulier ceux qui sont en plein conflit lors de séparations compliquées et dont les enfants sont aussi les victimes.*

*Notre principal atout est bien sûr l'accompagnement proposé et souvent accepté.*

**Martine, écoutante bénévole depuis 13 ans**

## ALLO PARENTS BÉBÉ

Allo Parents Bébé (APB) et le numéro vert anonyme, gratuit et national, d'aide et de soutien à la parentalité créé en 2008 par l'association Enfance & Partage.

La mission d'Allo Parents Bébé a pour objectif l'écoute, le conseil, l'orientation et le soutien aux parents, de la grossesse jusqu'aux trois ans de l'enfant.

Elle apporte une réponse immédiate à des situations d'inquiétude, de fragilité et de désarroi des parents, qui font face à des questionnements, aux situations nouvelles liées à la venue d'un enfant au sein de leur foyer.

En 2025, les réponses sont réalisées par des écoutantes de formation différente (psychologues, éducatrice de jeunes enfants). Par ailleurs, les psychologues d'APB peuvent apporter leur éclairage de manière consultative pour le groupe SBS (syndrome du bébé secoué).

### Organisation du numéro

L'équipe se composait, début 2025, de trois psychologues et d'une éducatrice de jeunes enfants. Au total, 4 écoutantes à temps partiel se relayaient sur les plages horaires de la ligne. Fin 2025, plusieurs changements ont eu lieu au sein de l'équipe d'APB et, à ce jour, seules deux psychologues assument les permanences sur 3,5 ou 4 jours par semaine. A noter aussi qu'elles ne sont plus qu'une par permanence.

### Difficultés rencontrées

La capacité de recueil des appels a, de ce fait été diminuée, au cours de l'année 2025. Le numéro vert APB a aussi été impacté (dès novembre 2024) par du harcèlement téléphonique, jusqu'à la mi-avril 2025.

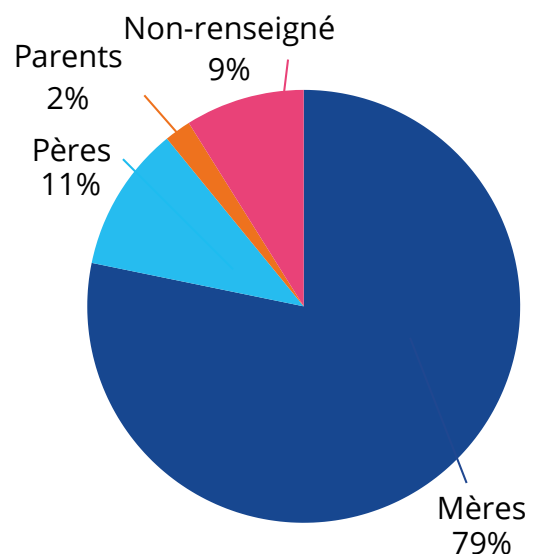
Dans ce contexte, nous avons noté une baisse du nombre d'appels entre 2024 (611) et 2025 (384).



### Les statistiques 2025

Depuis la mise en place de l'outil informatique de suivi des appels, les écoutantes APB en ont une utilisation quotidienne. Les statistiques fournies ci-après doivent prendre en compte que l'équipe n'était pas au complet et donc que toutes les permanences n'étaient pas toujours couvertes.

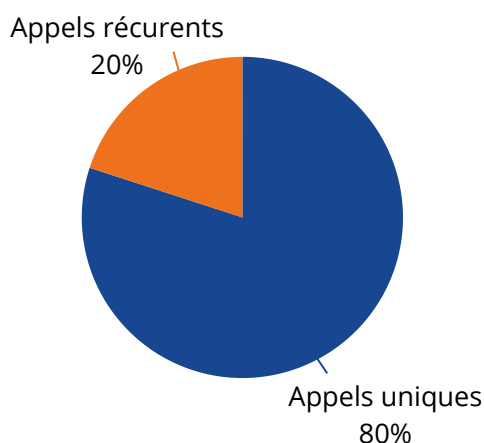
### Qui nous appelle ?



En 2025, le total des appels au numéro vert APB était de 384 appels traités.

- 302 étaient des mères (78.6 %)
- 41 étaient des pères (10.7%)
- 6 étaient les deux parents ensemble (2%)
- 35 étaient non renseignés (9.1 %), ce qui correspond à des appels passés par des professionnels, de la famille ou entourage amical.

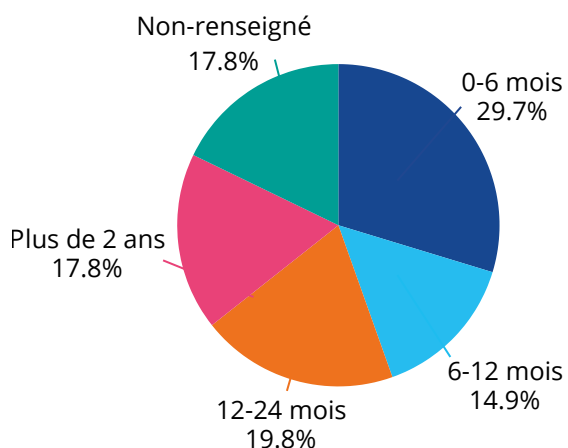
### Quelle récurrence ?



### Quelle était la durée des appels ?

La durée moyenne des appels était de **27 minutes**. Les appels les plus courts ont duré quelques minutes et certains appels ont atteint 2h.

### Quel âge ont les enfants ?



Les différentes tranches d'âge des enfants ne comportent pas de différence significative d'un point de vue statistique.

Ce qui veut dire que les parents appelants se sont saisis de la ligne d'écoute durant toute la période de la naissance aux 3 ans de l'enfant.

Nous pouvons néanmoins noter que la tranche d'âge la plus élevée est celle de 0 à 6 mois, correspondant au post-partum immédiat et à la sortie de la maternité.

**Pour 66 % des appelants, il s'agit du premier enfant.**

### A quelle heure ?

On observe un pic aux heures d'ouverture de la ligne, entre 10h et 11h et entre 14h et 15h.

### Contenus des appels

- **25%** des appels concernent l'état psychologique de l'appelant ; catégorisé comme suit : détresse/épuisement (12%), fatigue/tristesse/inquiétude (13%)
- **22%** concernent les soins quotidiens à l'enfant
- **17%** concernent le développement de l'enfant.
- **14%** sont au sujet des relations intrafamiliales.
- **9%** concernent une question ou un doute émis par le parent.
- **7%** des appels sont des demandes d'orientation.
- **6%** des appels sont notés « autre ».

Les chiffres sont plutôt constants et n'ont pas beaucoup évolué par rapport aux années précédentes.

## Les principales orientations proposées

Les 3 principales orientations proposées aux appelants :

1. Lieux petite enfance et périnatalité (23%)
2. Professionnels du médical et du paramédical (9%)
3. Professionnels de la santé mentale (12%)

**50 % des appels accueillis** ne mènent pas à des orientations car ils concernent une demande d'écoute.

## Approche qualitative

La ligne d'écoute Allo Parents Bébé est une ligne ressource pour les parents.

Que la réponse apportée soit un simple renseignement sur des structures existantes de proximité ou un conseil de puériculture ou éducatif jusqu'à l'écoute de parents en grande détresse, écouter les parents durant cette période de la périnatalité, les rassurer, les orienter participe à la prévention prévenante.



## En 2025 :

Dans une majorité des appels, les appelants évoquent un stress, une difficulté, de l'anxiété ou de la détresse, liés soit à un comportement, une expression, un vécu de l'enfant ou lié à un vécu interne parental.

En étant à l'écoute de ceux qui entourent les bébés, nous créons un espace pour dire ce qui se joue pendant cette période de la mise au monde d'un enfant, ce qu'il génère, ce qu'il questionne.

Cela permet d'accompagner les parents à comprendre les sources de tension et d'agressivité, les émotions intenses de tristesse, de colère, de peur qui peuvent les traverser, mais aussi à les rassurer dans leurs choix et positionnements éducatifs, les questionner lorsque leurs certitudes semblent ne pas respecter les besoins de leur enfant.

**C'est une action forte proposée dès le début de la parentalité qui agit pour la protection de l'enfance.**

# L'accompagnement des victimes

## L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE DES FAMILLES ET DES VICTIMES

L'association Enfance & Partage propose un accompagnement gratuit et personnalisé pour toutes les familles et les victimes.

### Traitement des dossiers par le siège national

L'équipe de bénévoles et la juriste sont là pour les soutenir, les aider et les conseiller dans les différentes démarches à entreprendre. Cet accompagnement personnalisé nécessite des temps de dialogue, de lecture et exploitation de documents (ex : jugements), qui s'étalent sur de nombreux mois, voire des années.

A l'écoute d'un appel de victime ou de sa famille mais également d'un professionnel ou d'un tiers inquiet pour un enfant, la juriste et l'équipe de bénévoles peuvent également décider de l'envoi d'une information préoccupante auprès du conseil départemental, d'un signalement auprès du Procureur de la République selon la gravité des faits.

### En 2025 :

**55 nouvelles situations** ont fait l'objet d'un suivi par le siège à la suite d'un premier appel au numéro vert STOP MALTRAITANCE, ou exceptionnellement, après la réception d'un mail. Dans le cadre de ces nouvelles situations, nous avons transmis **17 informations préoccupantes**.

**En 2025, 119 familles ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.**

Cet accompagnement implique des rendez-vous téléphoniques réguliers et permet également aux victimes et/ou personnes accompagnées de contacter la personne référente, en charge de ce suivi.

### En 2025 :

Cet accompagnement a représenté **1260 heures** consacrées à l'écoute, l'étude de pièces, la rédaction de compte-rendus, des échanges avec d'autres personnes dont des professionnels, échanges nécessaires à la compréhension et l'appréhension de la situation.

De plus, **154 personnes (victime, famille de victime, professionnels)** ont été orientées vers le service juridique, après un premier contact via STOP MALTRAITANCE, et ont ainsi bénéficié d'un ou plusieurs rendez-vous téléphoniques avec la responsable juridique.

Dans leur grande majorité, les problématiques abordées lors de ces rendez-vous ont été :

- **des situations de violences sexuelles intra familiales.**
- **des difficultés post séparation et/ou divorce dont les enfants sont l'enjeu.**

A partir de ces premiers entretiens, et selon les besoins de la personne, un dossier d'accompagnement a pu être ouvert pour un accompagnement sur plus long terme.

## Dans les comités locaux

Les bénévoles de nos comités locaux assurent également des permanences téléphoniques et accueillent en présentiel les familles, les victimes et toute personne ayant besoin de conseils, d'orientation et d'accompagnement pour protéger un enfant.

### En 2025 :

Nos comités locaux ont ainsi accueilli **75 familles, reçus 488 appels et étaient présents dans 12 procédures judiciaires** pour défendre et représenter les droits et les intérêts des enfants victimes.

## Les administrateurs ad hoc

Depuis 25 ans, l'association Enfance & Partage a souhaité s'investir dans la mission d'administrateur Ad Hoc pour soutenir au plus près des enfants victimes.

L'administrateur Ad Hoc est désigné lorsque les intérêts de l'enfant sont en contradiction avec ceux de ses représentants légaux (parents mis en cause) ou lorsque ces derniers sont en difficulté pour en assurer sa défense. Il intervient dans les procédures pénales, civiles.

Ce sont des bénévoles de l'association qui exercent cette mission.

### En 2025 :

Trois bénévoles ont exercé cette mission auprès du tribunal judiciaire de Saint-Etienne et un **nouvel agrément nous a été accordé par le tribunal judiciaire de La Rochelle pour une bénévole du comité local.**

Notre association a été désignée **dans 54 nouvelles procédures judiciaires** (18 sur La Rochelle et 36 sur Saint-Etienne) et ce pour représenter et défendre les intérêts de **72 mineurs. Ce qui portent au nombre 180 les missions en cours sur ces deux tribunaux.**



*Les enfants ont l'intelligence de comprendre qu'il y a des gens qui sont là de manière neutre pour les accompagner. C'est ce relationnel auprès des enfants qui me plaît dans la mission ad hoc.*

**Yvette, administratrice ad hoc**

*A travers la mission ad hoc, mon engagement aux côtés d'Enfance & Partage prend plus de sens et devient plus concret.*

**Sylvia, administratrice ad hoc**

Les administrateurs Ad Hoc représentent et accompagnent les mineurs victimes tout au long de la procédure judiciaire (première audition par les gendarmes ou les policiers, rendez-vous d'expertises, auditions devant le juge d'instruction, audiences devant le tribunal correctionnel ou la cour d'assises.).

Ils accompagnent également des enfants en danger devant le juge des enfants dans le cadre de procédure en assistance éducative.

En fin de procédure, lorsque des dommages et intérêts sont attribués à l'enfant, l'administrateur Ad Hoc doit tout mettre en œuvre pour les récupérer. Ces fonds sont alors placés sur des comptes ouverts au nom de l'enfant et que nous gérons jusqu'à sa majorité. Nous avons géré, en 2025, 140 comptes, ce qui représente environ 900 000€. Lorsque l'enfant devient majeur, nous restituons la somme placée. Cette année, nous avons restitué à 16 victimes la somme totale de 128 406€.

## CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE

Nos interventions devant les tribunaux aux côtés des victimes et de leur famille nous permettent de les soutenir tout au long des procédures souvent très longues et éprouvantes. Nous leur apportons aussi des conseils lors des différentes étapes du procès.

Ces actions nous ont permis de donner une résonance médiatique, symbolique et juridique à toutes ces situations mais aussi de pouvoir porter une parole pour améliorer les lois et modifier les pratiques.

### Bilan général de nos actions

Enfance & Partage est très présente dans les dossiers où les enfants ne sont plus là car décédés sous les coups ou les privations, le plus souvent de la part de leurs parents. Nous sommes aussi engagés dans les cas où des mineurs ont été exploités pour des photos ou des films pédophiles par des adultes. Dans ces dossiers, notre présence en qualité de partie civile est fondamentale car elle nous **permet de porter la voix de ces enfants qui sont absents lors des procès et ainsi défendre leurs droits.**

#### En 2025 :

L'association était engagée dans **34** procédures judiciaires sur tout le territoire français.

**80% de nos interventions** concernent des faits criminels comme :

- des violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ;
- des faits de viols ;
- des situations dans lesquelles l'enfant est décédé par suite d'un syndrome du bébé secoué.

De plus, l'association a été présente et représentée durant 26 jours devant une cour d'assises ou un tribunal correctionnel. Lors de ces procès l'association était représentée par un de nos avocats mais également par un membre de l'association.

L'association collabore avec **35 avocats répartis sur tout le territoire.** Ils interviennent lorsque notre association se constitue partie civile.

### Focus sur l'action "Le Scouarnec"

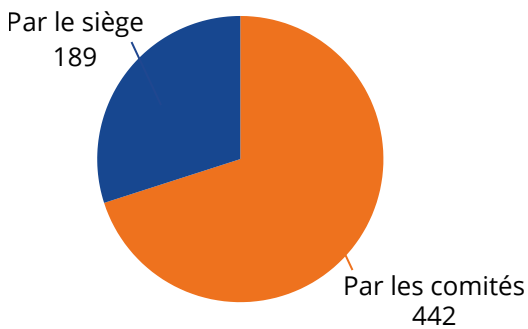
Le procès de Joël Le Scouarnec s'est déroulé du 24 février au 28 mai 2025 devant la cour criminelle du Morbihan. Cet ancien chirurgien-anesthésiste était jugé pour des faits de viols et d'agressions sexuelles aggravés **sur près de 300 victimes**, les faits les plus anciens remontant à 1989 (hors ceux prescrits commis depuis 1986) et les plus récents, à 2014.

Constituée partie civile depuis 2020, Enfance & Partage a dénoncé, par la voix de son avocat Maître Rodolphe Costantino, le silence assourdissant dont a bénéficié l'accusé par ceux qui l'entouraient. En effet, en 2005, Joël Le Scouarnec avait été condamné pour possession d'images pédopornographiques, sans obligation de soin ni interdiction d'exercer auprès de mineurs. Les errements des institutions judiciaires et hospitalières lui ont permis de continuer à agir auprès de mineurs pendant de longues années. L'ancien chirurgien a finalement été condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

# L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Depuis 25 ans, les enfants victimes, rencontrés ou écoutés au sein des comités locaux ou dont la famille est accompagnée par Enfance & Partage, peuvent bénéficier d'une prise en charge financière partielle et limitée dans le temps, de séances d'accompagnement thérapeutique.

## Nombre de séances financées

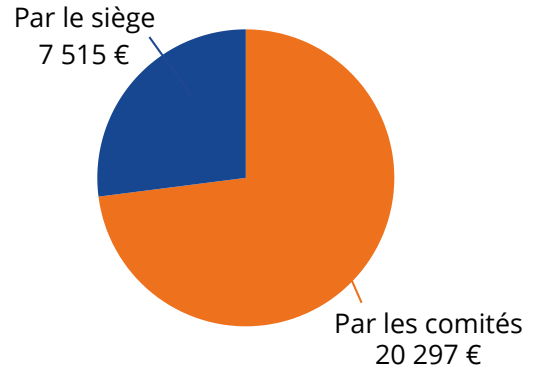


En tout, **631** séances ont été financées par l'association en 2025.

26 psychologues agréés ont réalisé ces accompagnements.

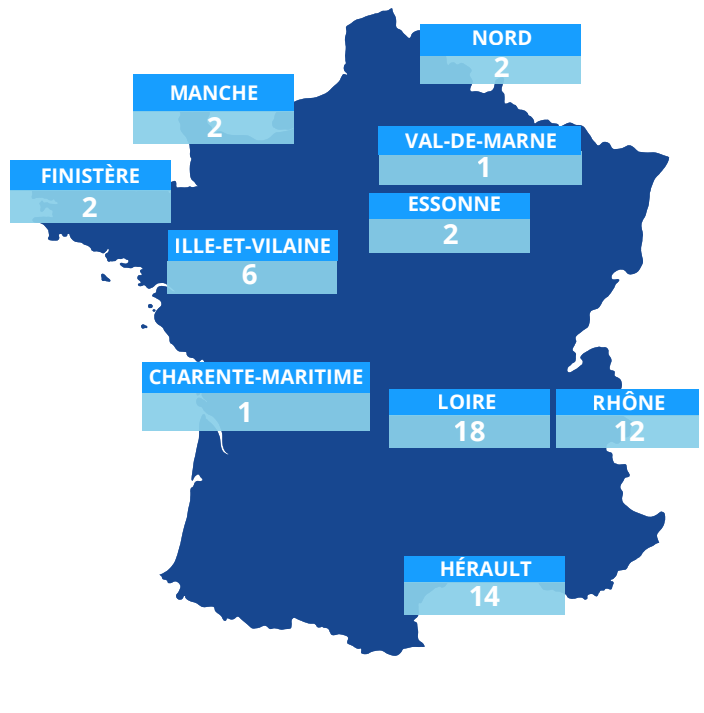


## Montant total financé en 2025



Le montant total financé par l'association est de **27 812 €**. La prise en charge peut aller de 25 à 60 € par séance, après déduction de la participation des familles.

## Répartition géographique des personnes suivies



# L'ANIMATION DU RESEAU



e&P  
enfance & partage

L'enfance est fragile.  
Protégeons-la.

# Le séminaire des bénévoles 2025

## CONSOLIDER LE RÉSEAU



### Bien évaluer les besoins d'accompagnement

Pour la deuxième année consécutive, Enfance & Partage a organisé un séminaire des bénévoles dans la continuité de son assemblée générale.

Ce nouveau rendez-vous d'animation de notre réseau s'est imposé, dès sa première itération, comme indispensable pour donner l'espace d'échanges et de réflexions dont ont besoin nos comités locaux.

Nous avons ainsi poursuivi nos précédents travaux sur l'organisation de nos structures territoriales et sur leurs besoins en matière d'accompagnement, de formations.

La diversité des équipes appelle, en effet, à des réponses adaptées, prenant en compte le nombre de bénévoles dans un comité, leurs parcours, leurs compétences, leurs envies, etc. A travers des ateliers ludiques, les participants ont ainsi exprimé leurs attentes, notamment pour s'adapter aux réalités du bénévolat aujourd'hui.

### Vers un diagnostic des comités

Ce séminaire a fait aussi émerger l'impérieuse nécessité de prendre le temps, au sein de chaque comité, de faire l'état des lieux de ce qui est fait et de ce qui ne peut pas être fait.

Enfance & Partage a donc proposé la mise en place d'un outil de diagnostic permettant à chaque structure :

- **d'identifier plus clairement les tâches réalisées par son équipe ;**
- **d'exprimer les éventuelles difficultés organisationnelles rencontrées ;**
- **de poser les points forts et axes d'amélioration pour le comité.**

Renforcé par les échanges au cours des ateliers, ce projet de "diagnostic des comités" a été finalisé lors du dernier trimestre 2025.

Piloté par la Vice-présidente et réalisé par la Commission Développement & Bénévolat et la Chargée de mission Animation de la vie associative, le diagnostic des comités sera déployé tout au long de l'année 2026.

L'enjeu est de proposer dans la foulée des plans d'actions pour aider les équipes de bénévoles à résoudre d'éventuelles difficultés.

# L'accueil de nouvelles structures locales

## MIEUX ACCUEILLIR ET FORMER

### Aider des porteurs de projets

Chaque année, Enfance & Partage est approchée par **des personnes motivées pour contribuer à la protection de l'enfance en tant que bénévoles, au sein de notre association.**

Certains rejoignent nos comités locaux mais d'autres sont sur des villes, communes ou même départements sur lesquels nous ne sommes pas (encore) implantés. L'occasion est alors donnée de créer une nouvelle structure locale.

Mais créer une structure Enfance & Partage nécessite un accompagnement spécifique. Il implique notamment de former ces nouveaux bénévoles aux activités de gestion (finances, administratif, gestion d'équipe, etc.) mais aussi de les préparer à la réalisation future de nos différentes missions sociales (prévention, écoute, accompagnement des victimes).

En 2024, Enfance & Partage a pris acte des difficultés rencontrées par certains nouveaux comités au moment de leur démarrage : beaucoup de démarches à faire, beaucoup de compétences à développer, beaucoup de savoirs à intégrer.

**Fort de cela, l'association a décidé de mieux structurer son parcours d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets de futures structures locales.**

Appelé "parcours *Eclosion*", il propose des sessions de formations collectives en présentiel et en distanciel, ainsi qu'un appui individuel de chaque équipe.

Il a été inauguré en novembre 2025 avec le premier "week-end *Eclosion*" et se prolonge en 2026 avec des webinaires.

Ces modules de formation en distanciel permettront de donner aux équipes bénévoles les clefs du fonctionnement de base d'une structure locale. Nous y abordons des sujets tels que :

- la gouvernance d'un comité
- la gestion d'équipe
- la gestion administrative
- la gestion financière
- les enjeux des missions sociales
- la communication

A l'issue de ce parcours, chaque équipe sera prête pour finaliser le projet de la structure locale et le soumettre au Conseil d'administration national. **Si ce dernier le valide, le projet de nouveau comité sera soumis à l'assemblée générale de juin 2026.**

A noter que le programme de formation des bénévoles 2026 a précisément été organisé pour permettre à ces équipes - si leur projet est approuvé par l'AG - d'intégrer rapidement les parcours de formation aux missions sociales.



## Une réflexion statutaire nécessaire

Comme mentionné précédemment, le travail de refonte des statuts et règlement intérieur de l'association a donné l'opportunité d'examiner les nécessaires évolutions de notre cadre pour intégrer au mieux de nouvelles structures en prenant en compte certaines réalités, comme celles de la taille des équipes des porteurs de projet.

Au démarrage, elles sont rarement suffisamment étoffées pour pouvoir porter l'ensemble des activités de gestion et les missions sociales d'un comité.

**Il est donc important que notre cadre statutaire donne la possibilité à chaque nouvelle structure de grandir à son rythme pour "éclore" en tant que comité lorsqu'elle sera prête.**



### **Et si c'était vous, demain, que nous accompagnions dans la création d'une structure locale ?**

Vous tenez entre vos mains notre rapport d'activité, ce qui veut dire, si vous n'êtes pas déjà bénévole ou salarié.e chez nous, que vous êtes intéressés par la lutte contre les violences faites aux enfants.

Peut-être même que vous vous interrogez sur les activités bénévoles au sein d'Enfance & Partage ?

**N'hésitez pas, dans ce cas, à vous rapprocher de notre comité local le plus proche de chez vous :**

<https://enfance-et-partage.org/notre-mission/nos-comites-locaux/>

Mais s'il n'y a pas de structure locale dans les environs mais que vous souhaitez tout de même porter les valeurs et missions sociales de notre association autour de chez vous, n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur la création de structure locale Enfance & Partage.

Ecrivez-nous à :  
[vieassociative@enfance-et-partage.org](mailto:vieassociative@enfance-et-partage.org)

**Nous reviendrons vers vous dans les plus brefs délais.**

# La formation des bénévoles

## L'ÉVOLUTION DU PROGRAMME DE FORMATION

### Parcours d'intégration et formation aux bases de la prévention

L'année 2025 marque la **première année complète de déploiement du nouveau parcours d'intégration des bénévoles**, lancé fin 2024. Ce parcours s'articule autour d'un socle commun composé de quatre étapes, permettant aux nouveaux bénévoles de comprendre les objectifs de l'association et de s'approprier progressivement les fondamentaux nécessaires à la mise en œuvre des actions.

Le dispositif se conclut par un week-end d'intégration comprenant trois journées de formation en présentiel :

- **deux journées communes**
- **et une formation spécifique** choisie conjointement par le comité et le bénévole. Celle-ci porte soit sur "Les bases de la prévention", soit sur "Les bases de l'accompagnement juridique des victimes".

Ces deux formations sont ouvertes aux nouveaux bénévoles ainsi qu'aux membres plus expérimentés souhaitant actualiser leurs connaissances ou consolider leurs pratiques. Ce choix permet **d'adapter l'intégration aux besoins des équipes locales et aux missions envisagées**.

Les bénévoles peuvent ensuite compléter leur parcours en participant à une session de rattrapage du module non suivi, afin d'acquérir l'ensemble des connaissances nécessaires à leur engagement.

Après une première année de mise en œuvre, le bilan est globalement positif, malgré quelques ajustements à prévoir. Le dispositif favorise l'harmonisation des pratiques entre comités, renforce la montée en compétences des nouveaux bénévoles et sécurise le démarrage des actions de prévention sur l'ensemble du territoire.

#### En 2025 :

Cinq sessions de formation « Les bases de la prévention » ont été réalisées. Au total, **49 bénévoles** issus de différents comités y ont participé :

- Janvier, en visioconférence : **17 bénévoles** (Hérault, Haute-Savoie, Jura, Finistère, Rhône, Ille-et-Vilaine, antenne de Créteil)
- Mars, en présentiel : **13 bénévoles** (Haute-Garonne, Hérault, Nord, Jura, Rhône, Ille-et-Vilaine, Pyrénées-Atlantiques, Vendée, Essonne)
- Mai, en visioconférence : **6 bénévoles** (Rhône, Pyrénées-Atlantiques, Essonne)
- Octobre, en présentiel : **9 bénévoles** (Calvados (Caen), Nord, Vendée, Haute-Garonne, Finistère)
- Novembre, en visioconférence : **4 bénévoles** (Haute-Garonne, Charente-Maritime, Vendée, antenne de Créteil)

Ces formations permettent aux bénévoles d'acquérir des repères communs pour la mise en œuvre des actions de prévention, de mieux comprendre les objectifs associatifs et de s'approprier les outils pédagogiques existants.

## Les échanges de pratiques

L'année 2025 a vu la mise en place d'un nouveau format d'échanges de pratiques en éducation préventive, en écoute et accompagnement.

Organisées en visioconférence sur une journée, ces sessions s'adressent aux bénévoles engagés dans ces missions ou souhaitant s'y impliquer après le week-end d'intégration.

Elles s'inscrivent dans une logique de formation continue fondée sur le partage d'expériences et la montée en compétences du réseau.

En éducation préventive, ces échanges portent sur les interventions de sensibilisation auprès des enfants et des professionnels, l'analyse de situations rencontrées et l'harmonisation des modalités d'intervention.

En écoute et accompagnement, ils sont dédiés aux retours d'expérience, à l'étude de situations concrètes ainsi qu'au travail sur les postures et méthodes d'accompagnement.

Un premier cycle a été organisé en prévention, portant sur l'éducation préventive, le P.R.E.S.A et le SBS, avec une participation globale de **28 bénévoles**.

Quant à l'accompagnement des familles et des victimes, nous avons pu organiser deux temps d'échange en juin et en octobre avec la présence de **30 bénévoles**.

Lors de ces échanges, nous avons discuté de situations souvent complexes, partagé nos expériences, nos questionnements, interrogé le cadre d'intervention d'Enfance & Partage ainsi que travaillé sur des questions juridiques.

## Suivi des parcours de formation

Un tableau de suivi global des bénévoles a été mis en place afin de centraliser leur participation aux formations, aux week-ends d'intégration et aux échanges de pratiques.

Cet outil, enrichi avec l'appui des délégués, permet de disposer d'une vision pluriannuelle des parcours et d'identifier plus facilement les besoins en formation, qu'il s'agisse de consolider les acquis ou de proposer des mises à jour sur les outils.



*Ce que j'ai apprécié pendant la formation est que la théorie a été très bien présentée.*

*La mise en situation éclaire sur ce qui a été retenu mais également sur ce qui pourrait être mal exprimé lors d'une intervention.*

*Tout est appréciable et important.*

**Bénévole, suite à la formation "Toutes les formes de violences : maternelle et primaire"**

## LES WEBINAIRES

Inaugurés à la rentrée 2024, les webinaires à destination des bénévoles se sont poursuivis tout au long de l'année 2025.

Conçus comme des outils d'information et d'accompagnement, ils visent à soutenir les bureaux locaux, et plus largement l'ensemble des bénévoles, dans la compréhension du fonctionnement d'un comité et de la gestion des activités associées. Accessibles en direct puis sur l'Extranet, ils constituent une base d'informations et une bibliothèque de ressources consultables dans la durée.

Le format a évolué vers des contenus plus synthétiques, davantage interactifs et laissant une place plus importante aux échanges, en réponse aux premiers retours des comités. Cette démarche d'amélioration se poursuit afin de renforcer l'utilité de ces ressources et leur appropriation par les comités.

### En 2025 :

Six webinaires ont été proposés :

1. **Remontée des données financières** (23 participants, 14 comités représentés)
2. **Les bases informatiques et Microsoft 365** (11 participants, 7 comités)
3. **Outils internes pour former et animer** (16 participants, 9 comités)
4. **Visibilité du comité et relations locales** (25 participants, 14 comités)
5. **Donateurs particuliers et entreprises** (12 participants, 10 comités)
6. **RGPD et gestion des données** (8 participants, 6 comités)

Les niveaux de participation ont varié selon les thématiques, avec une mobilisation plus forte pour les sujets directement liés à l'organisation et aux besoins opérationnels des comités.

Les statistiques de consultation de l'Extranet montrent également que les webinaires sont utilisés au-delà de leur diffusion initiale.

Plusieurs sessions présentent un nombre de consultations supérieur au nombre de participants, indiquant que les bénévoles y reviennent pour retrouver une information précise ou accéder aux outils associés.

Les retours recueillis confirment ainsi leur rôle de supports de référence pour l'ensemble du réseau.



## Le rôle de l'Extranet

L'Extranet constitue le point d'accès central aux webinaires et aux ressources associées.

Cet espace structuré centralise les contenus et constitue une bibliothèque accessible à l'ensemble des bénévoles.



Chaque webinar 2024-2025 y dispose d'une page regroupant les éléments essentiels et permettant de prolonger les contenus présentés :

- **les conseils pratiques ;**
- **les captations de certains webinaires, les outils prêts à l'emploi ;**
- **ainsi que les liens vers des fiches complémentaires du Carnet de bord.**

Les retours des comités sur les usages montrent que les contenus les plus consultés sont ceux proposant des outils concrets ou répondant à des besoins immédiats.

Cette dynamique confirme l'intérêt de développer des ressources opérationnelles et modulaires, permettant une consultation ciblée par les bénévoles selon les missions exercées.

Dans cette perspective, les webinaires et le Carnet de bord se confirment comme des outils complémentaires du dispositif d'accompagnement des comités. Ils contribuent à :

- **structurer une base documentaire commune ;**
- **faciliter l'accès aux ressources ;**
- **renforcer l'autonomie des équipes locales dans la gestion de leurs activités.**



# Les perspectives pour 2026

## Prévention et groupes de travail

En 2026, Enfance & Partage va développer ses actions de sensibilisation, à la fois sur le fond et sur la forme.

L'association approfondira des sujets spécifiques de la maltraitance tels que les violences numériques, l'inceste et le conflit parental. Nous sommes sollicités fortement sur ces thématiques.

En effet, lors de leurs interventions dans les établissements scolaires, nos bénévoles voient la montée des questionnements des plus jeunes sur les risques de plus en plus nombreux dans les espaces numériques.

Nous allons aussi renforcer nos contenus informatifs et didactiques sur notre futur site Internet.

En créant des espaces dédiés à nos publics, nous serons en mesure de les guider à travers des questions / réponses, des articles, des conseils utiles pour mieux identifier la maltraitance et y faire face.

## Gopev

L'année 2026 sera consacrée à instruire la seconde phase des travaux engagés. Elle verra **la production du rapport final qui intégrera aussi une consultation supplémentaire des enfants.**

Cette reconduction permettra de mesurer les écarts depuis le rapport d'étape et vérifier les effets produits par le plan gouvernemental 2023-2027 de lutte contre les violences faites aux enfants

## Ecoute et accompagnement



Dans le cadre de sa mission sociale d'aide aux victimes, l'association mettra en œuvre en 2026 un renforcement de ses formations aux bénévoles et de ses dispositifs d'écoute et d'accompagnement.

Sur le terrain et au sein de nos permanences téléphoniques, nos équipes font face à des situations complexes et souvent à une détresse forte de nos interlocuteurs. Notre capacité à accueillir, écouter, soutenir, orienter, informer, conseiller est donc essentielle.

C'est pourquoi nous renforcerons la formation de nos bénévoles aux techniques d'écoute et nous optimiserons nos parcours d'accompagnement pour qu'ils soient adaptés aux attentes des victimes, de leurs proches.

L'enjeu est d'autant plus important que cette mission sociale de notre association est aussi une de ses forces : Enfance & Partage est ainsi une des rares structures qui peuvent proposer un accompagnement personnalisé aux jeunes victimes et à leurs familles.

# L'ANNUAIRE DES COMITÉS



## **08 - ARDENNES** **Charleville-Mézières**

11 Rue des Mésanges  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
Permanences : lundi 14h-16h  
ou sur RDV.

[ardennes@enfance-et-partage.org](mailto:ardennes@enfance-et-partage.org)

**Tél : 03 24 59 90 90**

## **11 - AUDE** **Narbonne**

10 Rue Ancien Port des Catalans  
11100 NARBONNE  
Permanences : mercredi 14h30-16h30.

[aude@enfance-et-partage.org](mailto:aude@enfance-et-partage.org)

**Tél : 04 68 90 41 09 - 07 49 88 76 62**

## **14 - CALVADOS** **Caen**

Bâtiment EKOPRO  
16 Rue Alfred Nobel  
14123 IFS  
Permanences tél. : lundi-samedi 8h-20h.

[calvados.caen@enfance-et-partage.org](mailto:calvados.caen@enfance-et-partage.org)

**Tél : 07 71 04 79 59**

## **14 - CALVADOS** **Honfleur**

Maison des familles  
Avenue du Canteloup - 14600 HONFLEUR  
Permanences : mardi 14h-17h et jeudi  
après-midi sur RDV.

[calvados.honfleur@enfance-et-partage.org](mailto:calvados.honfleur@enfance-et-partage.org)

**Tél : 02 31 89 29 86**

## **17 - CHARENTE MARITIME** **La Rochelle**

16 Avenue Pierre Loti  
17000 LA ROCHELLE  
Accueil au comité et par tél. sur RDV.

[charente-maritime@enfance-et-partage.org](mailto:charente-maritime@enfance-et-partage.org)

**Tél : 06 49 63 03 97**

## **29 - FINISTÈRE** **Quimper**

87 Avenue Léon Blum  
29000 QUIMPER  
Permanences : mardi et vendredi 9h30-  
12h.

[finistere@enfance-et-partage.org](mailto:finistere@enfance-et-partage.org)

**Tél : 02 98 95 22 74**

## **31 - HAUTE GARONNE** **Toulouse**

6 Rue Jean Marie Arnaud  
31320 CASTANET TOLOSAN  
Permanences : mardi 9h-11h30,  
mercredi 14h-16h30 et jeudi 14h30-17h.

[haute-garonne@enfance-et-partage.org](mailto:haute-garonne@enfance-et-partage.org)

**Tél : 05 61 81 75 09**

## **34 - HÉRAULT** **Montpellier**

27 Boulevard Louis Blanc  
Espace Martin Luther King  
34000 MONTPELLIER  
Permanences : lundi 13h30-16h30 et  
jeudi 13h-16h.

[herault@enfance-et-partage.org](mailto:herault@enfance-et-partage.org)

**Tél : 04 67 60 30 30**

## **35 - ILLE-ET-VILAINE** **Rennes**

1 Rue du Houx  
35700 RENNES  
Permanences : jeudi 14h-17h.

[ille-et-vilaine@enfance-et-partage.org](mailto:ille-et-vilaine@enfance-et-partage.org)

**Tél : 02 30 03 95 90**

## **39 - JURA**

### **Dole**

27 Rue de la Sous-Préfecture  
39100 DOLE

Permanences : lundi 14h-17h  
(sur RDV les autres jours).

[jura@enfance-et-partage.org](mailto:jura@enfance-et-partage.org)

**Tél : 03 84 72 38 38**

## **42 - LOIRE**

### **Saint-Etienne**

5 Allée Jean Racine  
42100 ST ETIENNE

[loire@enfance-et-partage.org](mailto:loire@enfance-et-partage.org)

**Tél : 04 77 41 77 77**

## **50 - LA MANCHE**

### **Cherbourg-en-cotentin**

10 Place Napoléon  
50108 CHERBOURG-EN-COTENTIN

[lamanche@enfance-et-partage.org](mailto:lamanche@enfance-et-partage.org)

**Tél : 06 67 11 11 39**

## **59 - NORD**

### **Lille**

*Maison des associations de Lille*

27 Rue Jean Bart

59000 LILLE

Permanences : jeudi 14h-16h.

*Espace Municipal André Parent*

Avenue Anatole France

59410 ANZIN

Permanences : mardi 14h-16h.

[nord@enfance-et-partage.org](mailto:nord@enfance-et-partage.org)

**Tél : 07 68 15 28 66**

## **64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

### **Bayonne**

13 Chemin du Moulin de Habas  
64100 BAYONNE

Permanences : vendredi 16h-18h.

[pyreneesatlantiques@enfance-et-partage.org](mailto:pyreneesatlantiques@enfance-et-partage.org)

**Tél : 09 81 80 89 27**

## **69 - RHÔNE**

### **Lyon**

7 Rue Major Martin

69001 LYON

Permanences : jeudi 10h-16h.

[lyon@enfance-et-partage.org](mailto:lyon@enfance-et-partage.org)

**Tél : 04 78 36 04 70**

## **85 - VENDÉE**

### **La Roche-sur-Yon**

71 Boulevard Aristide Briand - BP133

85000 LA ROCHE-SUR-YON

Accueil sur RDV.

**Tél : 06 02 21 93 58**

## **Fontenay le Comte (ANTENNE)**

Maison des Associations Francis-Bloch

15 Rue de la Sablière

85200 FONTENAY LE COMTE

Permanences : le troisième mercredi de  
chaque mois 11h-15h.

**Tél : 06 04 44 33 83**

[vendee@enfance-et-partage.org](mailto:vendee@enfance-et-partage.org)

## **91 - ESSONNE**

### **Draveil**

Place des Haies Saint Remy

91210 DRAVEIL

Permanences : lundi et mardi 14h-16h

(uniquement sur RDV le mardi)

et jeudi 9h-11h.

[essonne@enfance-et-partage.org](mailto:essonne@enfance-et-partage.org)

**Tél : 01 69 83 19 80**

## **94 - VAL-DE-MARNE**

### **ANTENNE DE CRÉTEIL**

5 Rue Georges Enesco

94000 CRÉTEIL

[contact@enfance-et-partage.org](mailto:contact@enfance-et-partage.org)

**Tél : 01 55 25 65 65**



enfance & partage

L' enfance est fragile.  
Protégeons-la.

[enfance-et-partage.org](https://enfance-et-partage.org)

**Enfance & Partage**

5 rue Georges Enesco

94000 CRETEIL

Tél : 01 55 25 65 65

[contact@enfance-et-partage.org](mailto:contact@enfance-et-partage.org)

